



2013

RAPPORT D'ACTIVITE

Communauté d'Agglomération Bergeracoise

Article L.5211-39 alinéa 1 du CGCT

« Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les représentants de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. »

LA COLLECTIVITE EN 2013	3
LE TERRITOIRE DE LA CAB	4
LES COMMUNES DU TERRITOIRE	5
LES COMPETENCES DE LA CAB	7
LES ELUS DE LA CAB	13
AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	15
ECONOMIE : LES OPERATIONS STRUCTURANTES	16
LISTE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CAB	20
TOURISME	23
URBANISME	27
HABITAT	29
GENS DU VOYAGE	29
ENVIRONNEMENT	30
TRANSPORTS	34
DROITS ET SERVICES A LA PERSONNE	37
CULTURE	38
JEUNESSE ET SPORT	43
PETITE ENFANCE	49
SANTE	52
GRANDS PROJETS ET SERVICE TECHNIQUE	54
VOIRIE	55
AMENAGEMENTS DE BOURGS	57
PATRIMOINE	58
ORDURES MENAGERES	59
GRANDS PROJETS	60
DES MOYENS POUR AGIR	62
FINANCES	63
BUDGET PRINCIPAL	64
BUDGETS ANNEXES	80
PERSONNEL	94



LA COLLECTIVITE EN 2013

Communauté d'Agglomération Bergeracoise (CAB)



Fusion de 3 communautés de communes au 1^{er} janvier 2013 :

- Trois Vallées du Bergeracois
- Dordogne-Eyraud-Lidoire
- Bergerac Pourpre

27 communes

56 332 habitants (*janvier 2013*)

LES COMMUNES DU TERRITOIRE

■ BERGERAC - 24100

contact@ville-bergerac.fr

Tel. 05.53.74.66.66

■ BOSSET - 24130

mairiebosset@wanadoo.fr

Tel. 05.53.80.13.70

■ BOUNIAGUES - 24560

mairie-bouniagues@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.45

■ COLOMBIER - 24560

mairie-colombier@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.32.42

■ COURS DE PILE - 24520

mairie.cours-de-pile@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.48.48

■ CREYSSE - 24100

secretariat.general@mairie-de-creysse.fr

Tel. 05.53.74.45.00

■ LE FLEIX - 24130

mairieleflex@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.52.10

■ LA FORCE - 24130

mairie-de-la-force@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.01.24

■ FRAISSE - 24130

mairie.fraisse@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.07.96

■ GARDONNE - 24680

mairie.gardonne@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.50.70

■ GINESTET - 24130

mairie.ginestet@orange.fr

Tel. 05.53.57.32.08

■ LAMONZIE MONTASTRUC - 24520

lamonzie.montastruc@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.22.34

■ LAMONZIE SAINT MARTIN - 24680

mairie.lamonziestmartin@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.07.15

■ LEMBRAS - 24100

mairie.lembras@wanadoo.fr

Tel. 05.53.57.29.48

■ LUNAS - 24130

mairie.lunas@wanadoo.fr

Tel. 05.53.63.19.72

■ **MONBAZILLAC - 24240**

mairiemonbazillac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.30.32

■ **MONFAUCON - 24130**

commune.monfaucou@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.64.83

■ **MOULEYDIER - 24520**

mairie.mouleydier@orange.fr

Tel. 05.53.22.22.00

■ **PRIGONRIEUX - 24130**

mairie@ville-prigonrieux.fr

Tel. 05.53.61.55.55

■ **QUEYSSAC - 24140**

mairie.queyssac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.23.62

■ **SAINT GEORGES DE BLANCANEIX - 24130**

mairie.stgeorgesdeblancaneix@orange.fr

Tel. 05.53.58.07.95

■ **SAINT GERMAIN ET MONS - 24520**

mairiedesaintgermainetmons@wanadoo.fr

Tel. 05.53.23.20.53

■ **SAINT GERY - 24400**

mairie.stgery24@wanadoo.fr

Tel. 05.53.58.65.71

■ **SAINT LAURENT DES VIGNES - 24100**

mairie.saintlaurent@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.40

■ **SAINT NEXANS - 24520**

mairie.saint-nexans@wanadoo.fr

Tel. 05.53.24.33.52

■ **SAINT PIERRE D'EYRAUD - 24130**

mairie.stpierre.eyraud@wanadoo.fr

Tel. 05.53.27.90.31

■ **SAINT SAUVEUR DE BERGERAC - 24520**

mairie.saintsauveurdebergerac@wanadoo.fr

Tel. 05.53.74.55.77

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques (existantes et à venir).

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités portuaires et aéroportuaires : aéroport de Bergerac.

ACTIONS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

- Promotion et commercialisation des zones d'activités ;
- Promotion et communication territoriale ;
- Aides aux entreprises industrielles, commerciales, artisanales et de service pour favoriser leur création, leur implantation, leur restructuration, leur développement ou leur reconversion ;
- Subventions ou participations aux organismes agissant en faveur de l'emploi (mission locale, espace économie emploi, maisons de l'emploi, ...), au Syndicat Mixte Air Dordogne (SMAD) pour contribuer au financement de l'aéroport et de l'exploitation des lignes aériennes et à tout autre organisme concourant au développement économique;
- Opérations d'aménagement, de développement et de soutien au commerce et à l'artisanat en milieu urbain et rural ;
- Toute action de développement économique reposant sur le soutien à la création, la transmission, la valorisation d'activités dans le secteur de l'agriculture ;
- Réhabilitation à vocation économique de friches industrielles ;
- Mise en œuvre du schéma de développement des zones d'activités.



AMENAGEMENT DE L'ESPACE (A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) créées par la CAB pour la réalisation d'opérations d'aménagement relatives au développement économique et au logement social.

Organisation des transports urbains.

EQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT (A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Priorité donnée à l'élaboration d'un Programme Local de l'Habitat (PLH) qui permettra la mise en œuvre d'une politique de logement à l'échelle du territoire.

DANS L'ATTENTE DE LA REALISATION DE CE PLH :

- Favoriser la réalisation de logements locatifs sociaux par l'attribution d'un fonds de concours ou d'une subvention au maître d'ouvrage (organismes HLM, SEM, communes) ;
- Constituer des réserves foncières permettant la réalisation d'opérations de construction de logements sociaux ;
- Favoriser la création de logements dans les communes rurales afin de favoriser le maintien et la croissance de la population ;
- Initier ou participer à des opérations type Opération Programme d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Programme d'Intérêt Général (PIG), favorisant la réhabilitation du parc immobilier bâti.

POLITIQUE DE LA VILLE (A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Contrat Urbain de Cohésion Sociale (jusqu'en 2014) et tout autre dispositif contractuel qui lui succèdera.

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) et contrat local de sécurité qui permettent la mise en œuvre d'actions dans le domaine de la prévention de la délinquance.



VOIRIE (A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

Création, aménagement et entretien de toutes les voies communales.



PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE

(A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2013)

- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.
- Lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores.
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

CONSTRUCTION, AMENAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS (A COMPTER DU 1^{ER} JUILLET 2013)

Centre culturel F. Manet
Auditorium F. Mitterrand
Ecole de musique
Rocksane
Ludothèque
Musée du tabac
Musée du vin et de la batellerie
Musée Costi
Mémorial de la Résistance

Médiathèque Bellegarde
Médiathèque de Lamonzie Saint-Martin
Médiathèque de Prigonrieux
Médiathèque de Cours de Pile
Bibliothèque de Saint Laurent des Vignes
Bibliothèque de Bouniagues
Bibliothèque de Creysse
Bibliothèque de Mouleydier
Bibliothèque de Saint Pierre d'Eyraud

Bibliothèque de Saint Germain et Mons
Bibliothèque de Monfaucon
Bibliothèque de La Force



Mise en place des politiques nécessaires au fonctionnement de ces structures : lecture publique, programmation de spectacles, ...

Piscine de Bergerac

Complexe sportif du Roc à Creysse



ACTION SOCIALE (ENFANTS ET JEUNES DE 0 A 18 ANS)

A COMPTER DU 1ER JANVIER 2013 A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013

Crèche Pous

Crèche Bellegarde

Crèche Moulinier

Crèche l'Eau Vive à Saint-Sauveur



Micro-crèche de Prigonrieux

Micro-crèche de La Force

Centre de loisirs de Toutifaut

Centre de loisirs de Prigonrieux

Centre de loisirs de La Force

Centre de loisirs de Saint Sauveur

Bureau Information Jeunesse

Espace jeunes

Opération Vacances pour Tous



ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (A COMPTER DU 1ER JANVIER 2013)

Diagnostics, contrôles des installations neuves et contrôles de bon fonctionnement des installations existantes.



TOURISME (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

- Représentation du territoire au sein du conseil d'administration de l'office de tourisme Bergerac - Sud Dordogne.
- Développement d'activités touristiques liées à la rivière Dordogne et à l'environnement (activités nautiques).
- Susciter et accompagner le développement de l'offre touristique.
- Apporter un fonds de concours aux communes qui engagent des projets touristiques structurants.

URBANISME

Elaboration, modification et révision de tous les documents de planification du territoire (à compter du 1^{er} juillet 2013).

Instruction de toutes les demandes d'autorisation du droit des sols (à compter du 1^{er} janvier 2013).

AMENAGEMENT DES BOURGS (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

PATRIMOINE (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

Protection et restauration du petit patrimoine bâti.

Création, gestion et entretien des chemins de randonnée et des pistes cyclables.



AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DES BERGES DE LA DORDOGNE (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

Aménagement et entretien des berges de la Dordogne.

Etude et mise en œuvre des actions inscrites dans le contrat de rivière.



AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

Création, aménagement et gestion des aires d'accueil et des aires de grand passage des gens du voyage.

SANTE (A COMPTER DU 1ER JUILLET 2013)

Engagement de toute réflexion et facilitation de la mise en œuvre de tout projet s'inscrivant notamment dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale.



Organes de décision :



1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	

**Bureau
communautaire**

/ 1 / **Dominique Rousseau**, Président / 2 / **Frédéric Delmarès**, 1^{er} VP chargé de l'Attractivité et de l'Aménagement du territoire / 3 / **Armand Zaccaron**, 2^e VP chargé de la Qualité de la vie et des Grands Projets / 4 / **Alain Brettes**, 3^e VP chargé du Développement et de la Promotion économique / 5 / **Pascal Delteil**, 4^e VP chargé du Développement durable / 6 / **Jean-Paul Rochoir**, 5^e VP chargé de l'Identité culturelle et des Services à la personne / 7 / **François Chouet**, 6^e VP chargé des Travaux et de la Voirie / 8 / **Claude Carpe**, 7^e VP chargé des Transports urbains / 9 / **Jean-Claude Portolan**, 8^e VP chargé du Personnel / 10 / **Jean-Michel Bournazel**, 9^e VP chargé du Développement touristique / 11 / **Francis Papatanasios**, 10^e VP chargé de la Politique de santé / 12 / **Albert Rameix**, 11^e VP chargé de la Culture / 13 / **Daniel Lauvie**, 12^e VP chargé du Budget / 14 / **Carole Cousin-Dauliac**, conseillère déléguée à l'Environnement / 15 / **Cécile Labarthe**, conseillère déléguée à la Jeunesse / 16 / **Fabien Ruet**, conseiller délégué à l'Urbanisme, au PLH (plan local de l'habitat) et aux Déplacements doux / 17 / **Sylvie Chancogne**, conseillère déléguée aux Transferts de compétences et Suivi des agents et au Sport.

**Le Bureau
communautaire**

Composition :

Le Président (Dominique Rousseau + 12 vice-présidents + 4 conseillers délégués)

Rôle :

Il examine les propositions faites en commission de travail.

Il est l'organe exécutif de la collectivité.

Il gère la CAB et prépare les conseils communautaires.

Nombre de réunions en 2013 :

20 réunions



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Composition : **64** délégués communautaires (élus désignés par les conseils municipaux des communes de la CAB).

Rôle : il débat et décide des grandes orientations et actions. Il élit le Président de la CAB, le Bureau communautaire et vote le budget.

Nombre de réunions en 2013 : **13** réunions.



LES COMMISSIONS DE TRAVAIL

Composition : **12** commissions thématiques composées de délégués communautaires, de conseillers municipaux et animées par le vice-président et/ou le membre du Bureau communautaire en charge de la thématique concernée.

Rôle : elles sont des lieux d'information, de débat et d'élaboration de projets.



LA CONFERENCE DES MAIRES

Composition : les **27** maires de l'agglomération.

Rôle : c'est une instance consultative de concertation, de proposition et d'initiative. Bien que facultative, par souci de démocratie, la CAB a décidé de la mettre en place.

Nombre de réunions en 2013 : **5** réunions

A photograph of a factory interior. In the foreground, several metal tools, including drill bits and end mills, are mounted on a yellow plastic tray. In the background, a worker in a blue shirt is seen from behind, operating a machine with a control panel. The scene is brightly lit with overhead lights.

**AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT
DURABLE**

LA RECONVERSION DU SITE DE L'ESCAT

Engagement d'acquiescer signé par la CAB pour un montant de 480 000 €.

Cf. chapitre « Grands projets »

LE DEVELOPPEMENT DU POLE INDUSTRIEL DE LA POWDRERIE

Suivi de l'aménagement et de la commercialisation de la zone A.N.S.

Conformément à la vocation de ce secteur, la future zone A.N.S. accueillera des activités exclusivement industrielles (unités de production, fabrication et transformation) en cohérence avec la plateforme chimique de la S.N.P.E.

L'implantation de la société BIO INOX (60 emplois + 8 créations dans le cadre du transfert) devrait voir le jour en 2014 sur la zone ANS, la société Bouchillou venant juste de s'installer à proximité immédiate sur le site de la SNPE.



Les études d'aménagement de la zone (étude d'impact, loi sur l'eau, ...) ont été réalisées et le permis d'aménager déposé.

Réalisation du carrefour giratoire et de la branche d'accès à la zone (600 000 € investis en 2013).



Suivi aménagement et commercialisation de la zone St Lizier par le Conseil Général

Projet d'installation de la société INEO (activité de travaux d'installation électriques – 57 emplois)

Projet de création d'un Ecoparc sur la plateforme industrielle de la SNPE

- Activités de valorisation de déchets multiples
- Emergence d'une filière dans le secteur des biotechnologies et de la chimie verte reposant sur les entreprises leaders du territoire
- Accompagnement des entreprises présentes sur le site de la plateforme



L'ELABORATION DU PLAN LOCAL DE REVITALISATION DE L'AGGLOMERATION - PLR

Cf. chapitre « Grands projets »

LA CONTRACTUALISATION AVEC LA REGION - LE CADET

Elaboration avec la Région d'un Contrat Aquitain de Développement de l'Emploi Territorial (CADET) avec 5 axes de travail :

- Accompagnement des entreprises industrielles du territoire
- Promouvoir l'entrepreneuriat
- Accueil des activités économiques
- Développer le potentiel économique touristique
- Orienter et former pour l'emploi

LA REQUALIFICATION ET LE DEVELOPPEMENT DES Z.A.E ET ESPACES D'ACTIVITES DE L'AGGLOMERATION

REQUALIFICATION DES ESPACES D'ACTIVITES

- La requalification des ZAE de l'agglomération : pose d'une nouvelle signalétique
- Un cabinet extérieur a travaillé en collaboration étroite avec la CAB sur un projet d'aménagement et de requalification de l'axe commercial de la route de Bordeaux afin notamment d'améliorer l'attractivité économique, les déplacements et la qualité paysagère du secteur.
- Suivi des projets d'aménagement de cet axe avec notamment le projet de réalisation du giratoire de desserte de la zone de loisirs du bowling et l'installation de nouvelles activités (procédure d'acquisition foncière et financement de l'ouvrage).



LE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES D'ACCUEIL



- Acquisition, aménagement et commercialisation de la zone d'activités de Lanxade à Prigonrieux pour laquelle plusieurs entreprises se sont d'ores et déjà positionnées (garage Peugeot, ADMB - activité de fabrication de levage et manutention – 5 emplois, Securitest – activité de contrôle de véhicules automobiles création d'1 emploi).
- Acquisition et aménagement de l'ensemble immobilier Interspray avec notamment l'installation de l'activité industrielle de la société WA Conception - activité de fabrication d'armoires électriques et automatisme pour piscines (15 emplois et plusieurs créations envisagées).
- Commercialisation des zones de Cablanc et des Sardines avec des installations d'entreprises en cours (groupe Prolians qui comprend une société Entrepôts métallurgiques de Périgueux – commerce de fournitures et équipements industriels métallurgiques divers et une société DC Plastiques – commerce aux professionnels de produits et solutions plastiques. Création de 12 emplois).

- Installation de la société Wendel sur les Sardines spécialisée dans la vente aux professionnels et aux particuliers de carrelage, sanitaire, chauffage et climatisation (création de 10 emplois).
- Projet de réalisation d'une zone destinée à accueillir des activités de valorisation et de recyclage de déchets ainsi qu'à terme une centrale à béton et d'enrobés (ABTP, ETR et EUROVIA)
- Projet industriel dans le domaine de la cosmétique dans le bâtiment ex Delviel mené par la société Sollice Biotech



L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- **RECRUTEMENT D'UNE CHARGÉE DE MISSION** pour faire du développement exogène, en contact direct avec les entreprises du territoire pour faire émerger des projets de développement et promouvoir le territoire.
- **ACTION DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (ACTION P.L.R)** pour renforcer le potentiel d'innovation et de croissance des entreprises industrielles du territoire.
- **MISE EN PLACE D'UN REGLEMENT D'INTERVENTION ECONOMIQUE** pour proposer des aides directes aux entreprises en développement créatrices d'emplois.

LE DEVELOPPEMENT DE L'AEROPORT

La CAB a continué à accompagner au sein du SMAD le développement de l'aéroport qui connaît encore cette année un trafic soutenu (en 2013 : 286 226 passagers)



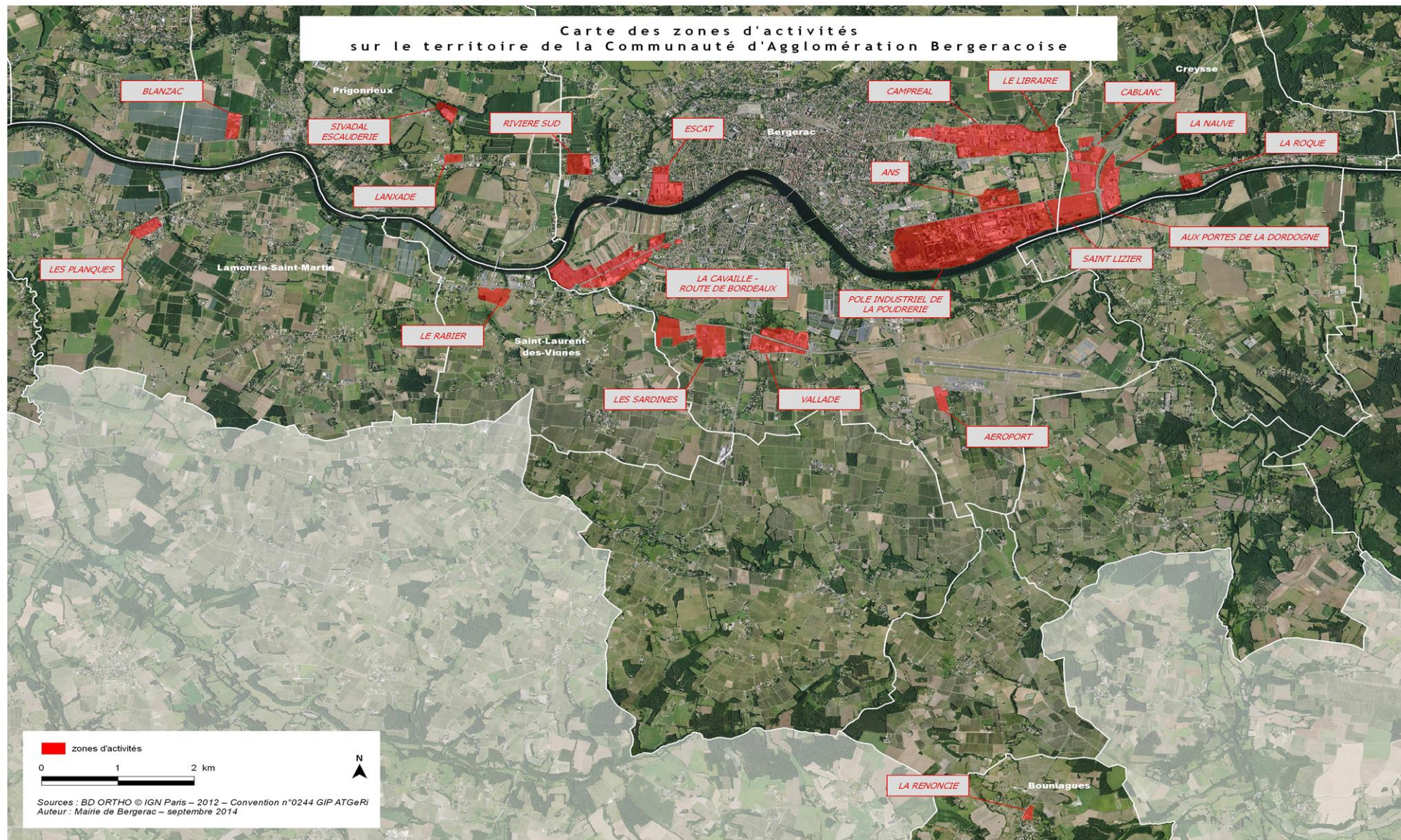
Réflexion sur la création d'un pôle d'activité économique en collaboration avec le SMAD, la CCI, le Conseil Général et Périgord Développement.



LISTE DES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES DE LA CAB

ZONE	VOCATION	SUPERFICIE GLOBALE	FONCIER DISPONIBLE	NOMBRE ENTREPRISES	NOMBRE EMPLOIS
CAMPREAL - Bergerac	Artisanale et industrielle	68 ha	1,6 ha (site Tour Ouest)	53	1047
LE LIBRAIRE - Bergerac	Artisanale et industrielle	14 ha	0,5 ha	11	128
PRE FAGNOU - Creysse	Commerciale	13 ha		19	319
LA ROQUE - Creysse	Artisanale, commerciale et industrielle	5 ha	0,7 ha	12	52
LA NAUVE - Creysse	Artisanale, commerciale et industrielle	14 ha	0,7 ha	46	335
AUX PORTES DE LA DORDOGNE - Creysse	Commerciale	2,2 ha	0,25 ha	13	48
ZONE DE CABLANC - Creysse	Artisanale et commerciale	5,5 ha	1,8 ha	7	95
ZONE SAINT LIZIER	Industrielle et Commerciale	15 ha	14 ha	1	57
POLE INDUSTRIEL DE LA POUDRERIE	Industrielle	132 ha	27 ha	5	412
ZONE ANS	Industrielle	10 ha	10 ha		
ESCAT - Bergerac	Industrielle	22 ha	8 ha	2	70
LA CAVAILLE - Route de Bordeaux Bergerac	Commerciale	10 ha	2 ha	122	1200
LES SARDINES - Bergerac	Artisanale, commerciale et industrielle	12 ha	4,7 ha	5	54
VALLADE - Bergerac	Artisanale, commerciale et industrielle	25 ha	0 ha	45	487
ZONE DE L'AEROPORT - Bergerac	Tertiaire	5 ha	5 ha	0	
RIVIERE SUD - Bergerac	Industrielle et commerciale	8 ha	5 ha	2	35
LA RENONCIE - Bouniagues	Artisanale	2,4 ha	1 ha	3	3
ZONE LE RABIER	Commerciale	9 ha	9 ha		
BLANZAC - Prigonrieux	Artisanale, commerciale et industrielle	28 ha	2 ha	5	26
SIVADAL/ESCAUDERIE - Prigonrieux	Artisanale et industrielle	8 ha	1 ha	5	41
LANXADE - Prigonrieux	Artisanale, commerciale et industrielle	8 ha	2 ha	12	39
LES PLANQUES- Lamonzie St Martin	Artisanale	3 ha	0 ha	10	113

Carte des zones d'activités
sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise





TOURISME

PROMOTION DU TERRITOIRE

CHINE :

Le territoire a accueilli une délégation chinoise de la mairie de ZHANGJIAJE (1 600 000 habitants), de la région du HUNAN. Cette visite, effectuée à l'occasion de la Félibrée, avait pour objectif de promouvoir les entreprises, savoir-faire et plus largement notre territoire, dans le but de développer les relations franco-chinoises en matière de tourisme et de commerce. Les services de la CAB, en concertation avec un certain nombre de partenaires, ont contribué à la mise au point d'un programme de visites qui s'étendait sur 3 jours et dont la conclusion a été la signature d'un projet de coopération en vue de créer des échanges dans les domaines précités.



FOIRE DE BERGERAC :

Participation à la foire exposition de Bergerac en juin 2013.

VALORISATION DU PATRIMOINE



FELIBREE :

La CAB, en soutien au maintien de l'identité patrimoniale de son territoire, a attribué une subvention d'aide à l'association organisatrice de l'évènement de la Félibrée qui s'est tenue à Bergerac les 5, 6 et 7 juillet 2013.

ECLUSE DE TUILLIERES :

Une subvention de 11 000 €, d'aide à la réhabilitation de l'écluse de Tuilières, sur la commune de Mouleydier, a été accordée au Syndicat Intercommunal du canal de Lalinde. Inscrite dans un programme ambitieux, la restauration de cette écluse a pour but de permettre à une gabare qui vient de Bergerac ou de Creysse de débarquer les touristes/passagers qui utiliseront ce moyen original de découvrir le territoire.

DEVELOPPEMENT DES AIRES DE CAMPING-CARS

La commune de Bergerac a bénéficié d'un fond de concours pour la création d'une aire de camping-cars à Pombonne. Ce projet a reçu une aide de 25 000€ en 2013 pour la réalisation de son aire de passage (4 places avec aire de vidange et de recharge).

La commune de Lembras a pu en 2013 aménager une aire d'accueil de camping-car pour un montant de 50 000€.

OFFICE DE TOURISME DE BERGERAC SUD DORDOGNE

Aide financière : Subvention d'aide au fonctionnement de l'office de tourisme de 270 000€.

Aide à l'obtention de labels « Qualité tourisme » et au classement de la structure en « catégorie 2 ».

TAXE DE SEJOUR



HARMONISATION DE LA TAXE DE SEJOUR SUR LE TERRITOIRE :

Les trois anciennes intercommunalités qui forment aujourd'hui le territoire de la CAB percevaient toutes la taxe de séjour.

L'enjeu pour l'année 2013 était de permettre une harmonisation sur l'ensemble du territoire des tarifications, modes et périodicité de paiement de ladite taxe.

Ce travail a nécessité une remise à plat pour arriver au mode de fonctionnement suivant :

- Les particuliers sont imposés au forfait (calcul fait sur une base de 60 nuitées x par la capacité d'accueil x par le tarif correspondant à la classification de l'hébergement - 20%). La base de 60 nuitées ainsi que le niveau de tarification sont les plus bas au regard de la pratique des intercommunalités proches de notre territoire.
- Les professionnels sont, quant à eux, au réel.

Pour aider les assujettis dans l'apprentissage de ce nouveau mode de fonctionnement deux guides ont été créés et adressés aux personnes concernées.

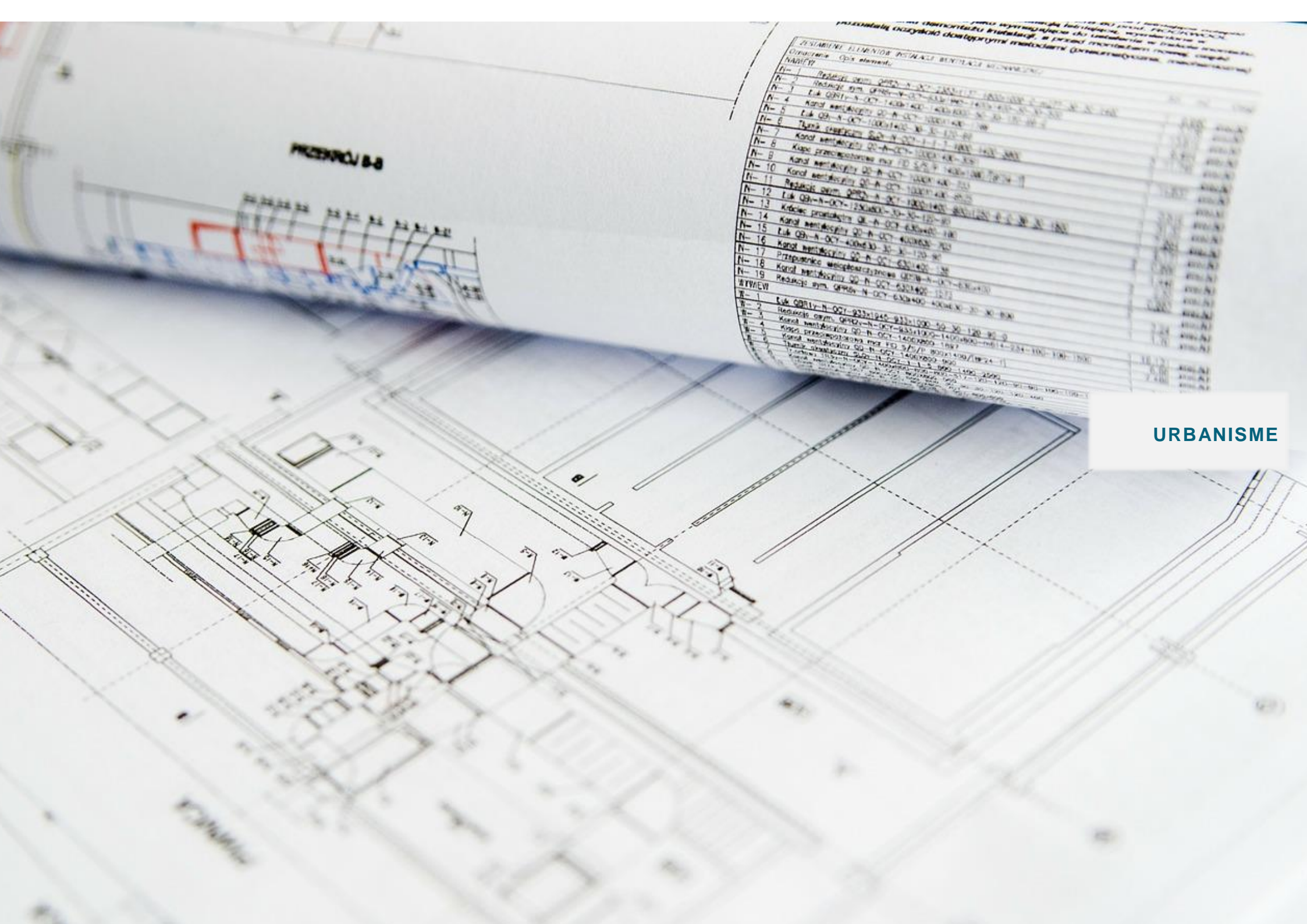


AUGMENTATION DU NOMBRE D'ASSUJETTIS :

Bon nombre d'hébergeurs ne contribuaient pas à la perception de la taxe de séjour, souvent par manque d'information.

Un important travail de recherche a permis de renseigner nombre d'entre eux sur leurs obligations légales. La base des assujettis a ainsi pratiquement doublé.

Tableau récapitulatif du nombre d'hébergeurs soumis à la taxe de séjour				
	Particuliers		Professionnels	
	Nb d'hébergement	Capacité	Nb d'hébergement	Capacité
Déclarés	241	1 698	40	2 520
Non déclarés identifiés par les services	236	1 343	xxxx	xxxx
TOTAL	477	3 041	40	2 520



PRZEKROJ B-B

WYKAZ ELEMENTÓW INSTALACJI WYKONAWCZYCH

Opis elementu

Nr	Opis elementu	Jedn.	Ilość	Jedn.	Ilość	Jedn.	Ilość
N-1	Regulacja szlam. QPHO-N-OCT-255x117-1000-1000-200-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-2	Regulacja szlam. QPHO-N-OCT-255x117-1000-1000-200-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-3	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-4	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-5	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-6	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-7	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-8	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-9	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-10	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-11	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-12	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-13	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-14	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-15	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-16	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-17	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-18	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-19	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1
N-20	Kanal wentylacyjny QH-N-OCT-140x140-1400-1400-100-100-100	1000	1	1000	1	1000	1

URBANISME



POINT « INFO ENERGIE »

Mise en place en partenariat avec la ville de Bergerac d'une permanence « INFO ENERGIE » pour le public 2 fois par mois.

INSTRUCTION DROIT DES SOLS

2 652 autorisations d'urbanisme délivrées

600 conformités de travaux délivrés

PLANIFICATION

Travaux d'études sur les PLU de :

- Révision du PLUI D'Eyraud Lidoire
- Révision du PLU de Mouleydier
- Modification n°2 et révision à modalités simplifiées n°2 du PLU de Bergerac
- Révision à modalités simplifiées de Cours de pile
- Révision de Lamonzie St Martin
- Révision de Lembras





L'équilibre social de l'habitat comporte la création et le suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH), les actions et aides en faveur du logement social, les opérations en faveur des personnes défavorisées et l'amélioration du parc immobilier bâti.

En 2013, la CAB a créé un fonds de concours à destination des bailleurs sociaux et des communes pour la création et la réhabilitation du logement social. Ce fonds de concours a financé à hauteur de 87 000€ la construction de nouveaux logements dans le quartier de Beauplan.

GENS DU VOYAGE

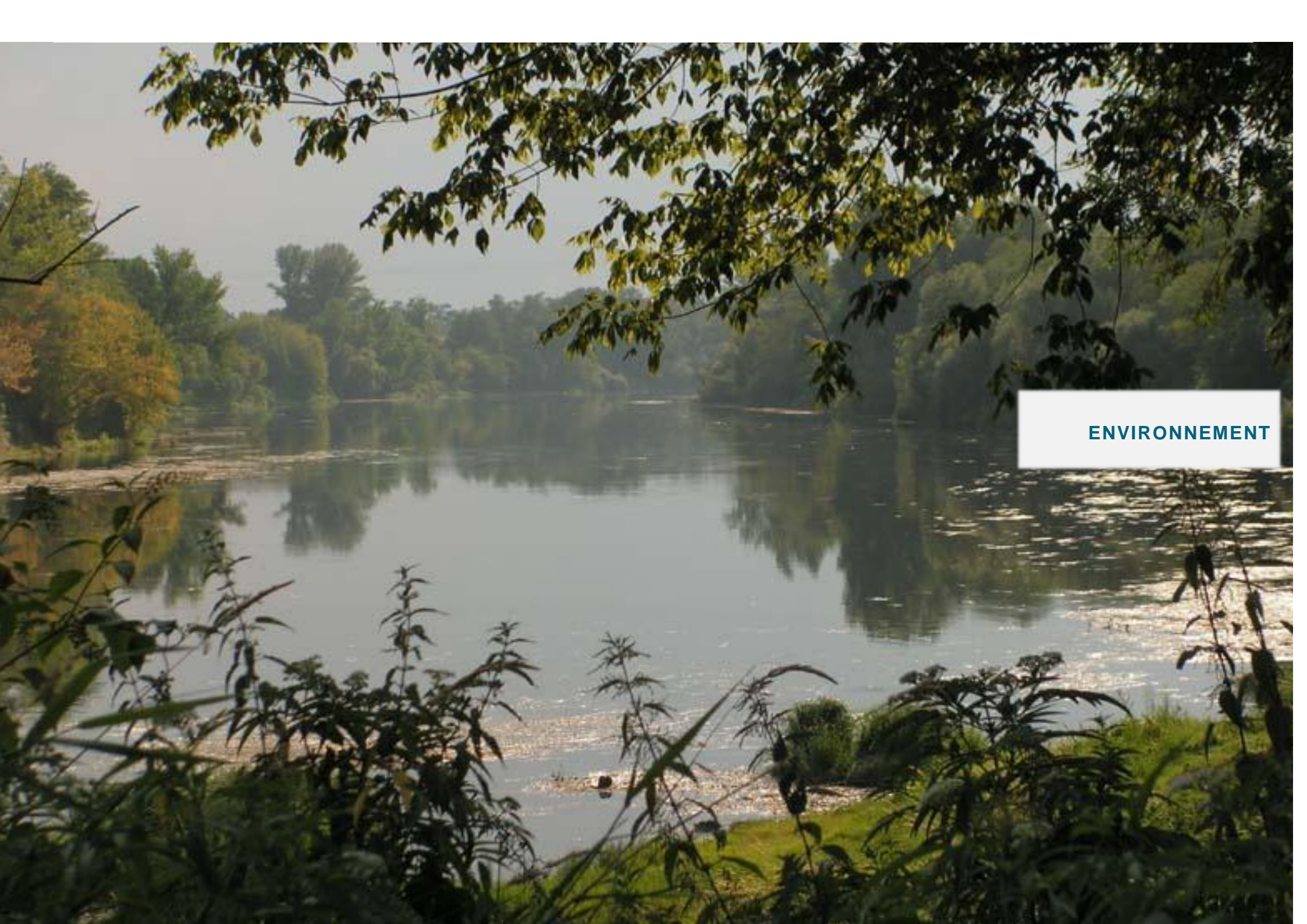
L'accueil des gens du voyage sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise se fait par la création et gestion des aires d'accueil et de grand passage.

La CAB gère actuellement une aire de grand passage, créée en 2004 par la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre, et une aire d'accueil, créée en 2007 par la Ville de Bergerac. La gestion de l'aire d'accueil a été transférée à la CAB le 7 juillet 2013.

Entre mars et novembre 2013, l'aire de grand passage a accueilli 10 groupes composés de 10 à 150 caravanes. Trois groupes se sont installés en illicite sur le territoire.

L'aire d'accueil « Les Gilets » compte 18 emplacements de 2 caravanes. L'aire a fermé du 06 juillet au 06 août. Entre août et décembre 36 familles sont passées sur l'aire d'accueil : 14 sont restées moins de 15 jours et 22 sont restées entre 15 jours et 6 mois.

Le volet social est assuré par le Centre Social D'ici et D'ailleurs.



ENVIRONNEMENT

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC) :

Depuis la loi sur l'eau de 1992 et la nouvelle Loi sur l'Eau et des Milieux Aquatiques (LEMA) du 30 décembre 2006, les SPANC - Service Public d'Assainissement Non Collectif - sont obligatoires sur l'ensemble du territoire national.

Les 6 types de contrôles différents réalisés par le SPANC sont les suivants :

- Contrôles de conception, implantation pour le neuf et les réhabilitations
- Contrôles de bonne exécution des travaux pour le neuf & les réhabilitations
- Contrôles des ventes
- Contrôles de diagnostics de l'existant
- Contrôles de bon fonctionnement
- Contrôles de faisabilité d'assainissement au stade du CU

Nombres de contrôles réalisés en 2013 = 585, répartis ainsi :

- 177 contrôles de conception implantation (neuf & réhabilitations)
- 121 contrôles de bonne exécution des travaux (neuf & réhabilitations)
- 194 contrôles ventes
- 10 contrôles de diagnostics de l'existant
- 83 contrôles de bon fonctionnement
- Aucun contrôle de faisabilité d'assainissement au stade du CU



VELOROUTE VOIE VERTE

Démarrage des travaux de réalisation de 500 mètres de voie verte (site propre : piétons, personnes à mobilité réduite, vélos) rue Garrigat (fin des travaux : 2014)

Lancement de la consultation des entreprises pour le choix en 2014 d'un bureau d'études chargé de la validation du tracé (réglementaire, juridique et technique)





RIVIERE

Entretien des berges et pistes en bord de Dordogne à Gardonne, Lamonzie-Saint Martin et Bergerac avec 3 passages par an et enlèvement des arbres tombés.

Entretien annuel de l'île de la Pelouse à Bergerac et de la couasne de « Tuilière » à Lamonzie-Saint-Martin.

Travaux autour de la Coulée verte du Caudeau à Bergerac :

- Elargissement de la coulée longeant la rue Armand Got (environ 220 mètres) entre le lycée et l'école du pont roux en site propre pour piétons et vélos et aménagement du carrefour (feux séquence piétons/vélos) / environ 85.000 €TTC.
- Pose d'1 passerelle (28.644 €TTC) sur le Caudeau pour connecter la coulée verte au parc de Pombonne avec l'aire de camping-car et à Pécharmant.



RANDONNEE

Entretien des sentiers de randonnée en cours de mise aux normes du **PLAN DEPARTEMENTAL DES ITINERAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNEE (PDIPR)** de l'ex Communauté de Communes Bergerac Pourpre selon 3 passages par an, sur les communes de Bergerac, Bouniagues, Colombier, Ginestet, Lembras, Monbazillac, Queyssac, Saint-Laurent des Vignes et Saint Nexans.

Pose du mobilier bois (bancs, panneaux d'appels, passerelles, mâts, poubelles, etc.) sur les boucles en cours de mises aux normes PDIPR.

Fourniture et pose de balises sur un nouveau sentier de randonnée à Pécharmant (Bergerac) créé en 2013.



TRANSPORTS

TRANSPORTS
URBAINS
BERGERACOIS



LES LIGNES DU RESEAU

LIGNE 1

■ du Nord au Sud, du Bout des Vergnes au Tounet

LIGNE 2

■ de l'Est à l'Ouest, Sainte Alvère au collège J Prévert

LIGNE 3

■ de la République à la Cavaille

Longueur cumulée des lignes en kilomètres : 67 Kms

Le réseau dispose de 127 points d'arrêts répartis sur l'agglomération, dont 14 uniquement dédiés au TAD.

OFFRE DE TRANSPORTS COLLECTIFS

Kilométrage annuel total des véhicules des TUB : 168 322 Kms (contre 177 826 Kms en 2012)

SERVICES REGULIERS ORDINAIRES

124 560 Kms soit 74 % de l'offre kilométrique annuelle (131 591 Kms en 2012)

SERVICES SPECIAUX, OCCASIONNELS ET PERISCOLAIRE

43 762 Kms, soit 26% de l'offre kilométrique annuelle (contre 46 234 Kms en 2012)

Ramassage journalier des élèves des classes d'insertion (CLIS).

Un véhicule du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) conduit par un chauffeur des TUB : 7 967 kms en 2013



PRESTATIONS AUX USAGERS

Nombre de voyages réalisés en 2013 sur le réseau lignes régulières : 96 646 voyages

Nb voyages en 2012 : 114 671 Nb voyages en 2011 : 111 087

Ce nombre est obtenu en comptabilisant les tickets vendus et en appliquant un ratio aux cartes délivrées selon leur durée d'utilisation

REPARTITION PAR TYPE D'USAGERS

Population scolaire 60%

Autres usagers 40%

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)



Chauffeur et véhicule sont mis à la disposition de l'utilisateur sur simple réservation.

Ce service de TAD extérieur a généré 245 voyages de septembre à décembre 2013.

Le service du transport à la demande (TAD) sur la seule ville de Bergerac a effectué 11 584 voyages en 2013.

Au mois de septembre 2013, un système de transport à la demande a également été mis en place sur l'ensemble des communes de la communauté d'agglomération.

Chaque commune est desservie à tour de rôle selon un calendrier et des points d'arrêt définis. Le service fonctionne le mercredi et le samedi matin ainsi que le jeudi et le vendredi après-midi.

CHRIS BUNCH

DRAGON
MASTER

DROITS ET SERVICES A LA PERSONNE

*« L'esprit du mal s'est levé sur
la terre,
la day
hommes
sente à la
Ainsi
sine, su
cier de
Mais l'a
table, il*

« Tu qu'as appris à lire, Milo, te



CULTURE

La CAB exerce depuis le 1^{er} juillet 2013 la compétence en matière de construction, d'aménagement, d'entretien et de gestion des équipements culturels classés d'intérêt communautaire.

CENTRE CULTUREL MICHEL MANET

22 représentations.

7 445 spectateurs ont été accueillis dont 1877 scolaires.

Les types de programmations au Centre Culturel :

- Théâtre 8
- Danse et ballet 8
- Musique classique 5
- Autres musiques (world, jazz) 5
- Chanson variété 2
- Humour 2
- Divers (cirque, clown....) 3

Nombre d'abonnés : 797

Présentation de la saison culturelle le 05 septembre 2013 à l'Auditorium



LUDOTHEQUE

Nombre d'adhérents inscrits de juillet à décembre 2013 :

- Particuliers : 61
- Groupes : 8



ROCKSANE

De juillet à décembre : 2 664 personnes accueillies pour 14 événements
Adhérents sur l'année 2013 : 203

MUSEES DE BERGERAC

L'année 2013 a été marquée par une hausse globale de fréquentation des musées malgré une fermeture de 6 mois pour travaux du Musée du vin et de la batellerie.

Celui-ci a été rouvert en juillet. La restructuration complète du rez-de-chaussée, inaugurée à l'occasion des Journées du Patrimoine, a porté sur l'accueil, les sanitaires et la création d'une section relative à la naissance et l'histoire de la Ville et au développement de son urbanisme.

Le récolement des collections du Musée du tabac a porté sur 2100 objets et s'est achevé en mars.



RESEAU DES MEDIATHEQUES ET BIBLIOTHEQUES

Le tableau page suivante reprend les chiffres-clés du réseau des médiathèques et bibliothèques de la CAB.

Le nombre d'emprunteurs actifs correspond au nombre de lecteurs inscrits ayant utilisé leur carte au moins une fois dans l'année.

Légende

NC = non compté
 ... = non concerné

	BIBLIOTHEQUES PROFESSIONNALISEES								Dépôts BDP			
	BERGERAC	LAMONZIE SAINT-MARTIN	ST-LAURENT DES VIGNES	PRIGONRIEUX	LA FORCE	MONFAUCON	ST PIERRE D'EYRAUD	CREYSSE	ST-GERMAIN ET MONS	MOULEYDIER	COURS DE PILE	BOUNIAGUES
Amplitude horaire hebdomadaire	21	18	9	25	20	5	10	13	2h30	6	13	11h30
Nb de postes informatiques publics	9	4	1	8	3	0	0	0	0	0	1	0
Avec accès internet	6	4	1	8	3	0	0	0	0	0	1	0
Nb d'emprunteurs actifs	2 748	857	135	879	573	53	159	NC	71	66	NC	NC
Nb de prêts 2013	115 646	14 329	2 753	26 586	22 446	806	5 810	NC	1 225	1 524	NC	NC
Accueil de groupes, scolaires, enseignement secondaire et autres : nb de personnes touchées (estim.)	1 199	527	101	400	707	...	180
Actions culturelles (rencontres, projections, concerts, expo...) : nb de personnes touchées (estim.)	139	140	18	1 988	1 637	72	360	NC	...

ACTION CULTURELLE

LA RAPIETTE :

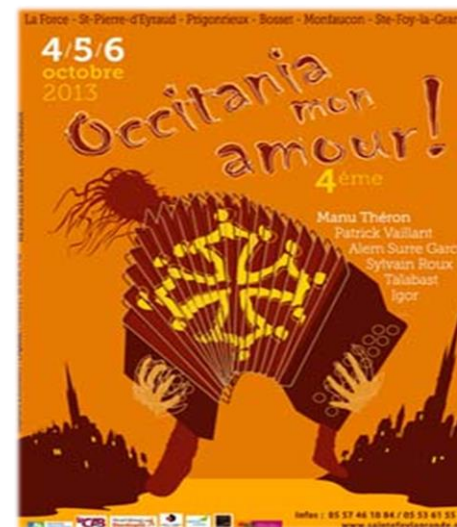
Bimestriel diffusé sur la CAB et les villes importantes des communautés de communes limitrophes. Edité à 10 000 exemplaires, cet agenda culturel est déposé dans 220 lieux de dépôts.

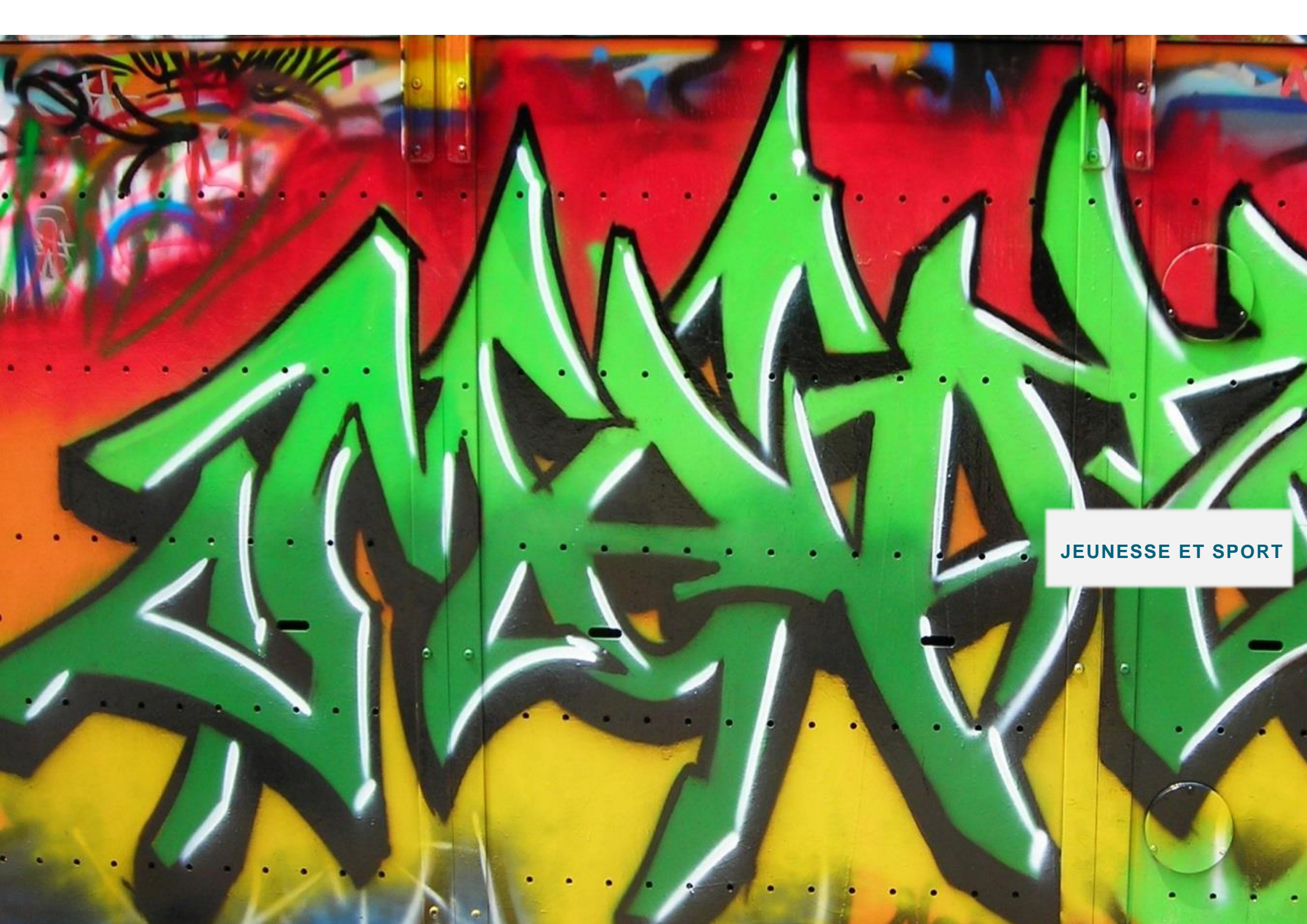
La Rapiette recense les événements culturels organisés par les collectivités publiques et les associations. En 2013, deux numéros (septembre-octobre et novembre-décembre) ont été diffusés.



SPECTACLES ET OU EVENEMENTS SOUTENUS PAR LA CAB :

- « Qui va là ? » : aide à la création d'un spectacle à destination des écoles élémentaires de la CAB (2 000 €).
- Festival Occitania Mon Amour. Concerts, contes, rencontres littéraires, projections, débats (3 000 €).
- Festival des Filles. Concerts, expositions (1 500 €).
- Festival Récit'Phonie : narration musicale historique sur le protestantisme (2 200 €).





JEUNESSE ET SPORT

ACCUEILS DE LOISIRS

La CAB a pris en charge la compétence « Centres de loisirs » à compter du 1^{er} juillet 2013.

4 centres de loisirs et le VPTJ sont répartis sur le territoire :

- Toutifaut (Bergerac) : 220 places de 3 à 14 ans
- Prignonieux : 70 places de 3 à 12 ans
- La Force : 58 places de 4 à 16 ans
- Les Filous « St Sauveur » : 35 places de 4 à 12 ans
- Vacances pour Tous les Jeunes (VPTJ – Bergerac) : 90 places de 12 à 18 ans

Les centres de loisirs sont ouverts les mercredis après-midi dès 13h00 et pendant toutes les vacances scolaires, avec inscriptions sur rendez-vous (place réservée = place assurée).

Le VPTJ fonctionne pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'été.

En 2013, le nombre de journées réalisées dans les centres de loisirs et à VPTJ sont les suivants :



	Petites vacances			Vacances d'été			Mercredi			TOTAUX
	- 6 ans	6 - 11 ans	+ 12 ans	- 6 ans	6 - 11 ans	+ 12 ans	- 6 ans	6 - 11 ans	+ 12 ans	
Prignonieux	570	597		949	1 111		660	674		4 561
St Sauveur	210	417	4	329	751		185	532		2 428
Toutifaut	1 112	1 717		1 743	2 542		837	1 055		9 006
La Force	300	345	103	381	708	364	366	614		3 181
VPTJ			587			1 346				1 933
TOTAUX	2 192	3 076	694	3 402	5 112	1 710	2 048	2 875	-	21 109

BUREAU INFORMATION JEUNESSE (BIJ)

Le Bureau Information Jeunesse assure une mission d'information au service des 16/25 ans. Des entretiens individuels sont menés pour identifier les besoins des jeunes, les aider dans leurs démarches et l'accompagnement de leurs projets, pour répondre à leurs question sur des thématiques précises (travail, aides financières, santé, logement, accès Internet, ...).

Installé à Bergerac (6 place Doublet), le BIJ met également en œuvre une bourse au permis de conduire, l'opération Sac Ados, ...

Le Cyberspace du BIJ donne la possibilité aux jeunes de moins de 26 ans de trouver toutes les informations nécessaires à leur quotidien (jobs, logement, impression, santé, ..). Il permet la consultation de sites en lien avec l'Information Jeunesse.

Le Cyberspace emploi fonctionne pour les demandeurs d'emploi (frappe de CV, inscription à des agences d'intérim, ..)

ESPACE JEUNES

L'Espace Jeunes partage ses locaux avec le BIJ et est un lieu d'accueil pour les 12-25 ans. Il s'agit d'un lieu convivial dans lequel ils peuvent venir librement au rythme qu'ils souhaitent. C'est également un lieu où les jeunes peuvent trouver une écoute et une aide pour monter leurs propres projets ou s'impliquer activement dans ceux mis en place par l'équipe (Cultures urbaines, Les jeunes talents du Bergeracois).

Ses statistiques de fréquentation sont les suivantes :

FONDS DOC.	6 391	LOGEMENT	365
VENTES	2 097	INTERNET	643
TEL	3 446	AUTRES	1 337

**BUREAU
 INFORMATION
 JEUNESSE**



Les Cultures Urbaines 2013

24, 25, 26 octobre



SKATE RAP
 DANSE
 GRAFF



MOIS	FONDS DOC.	VENTES	TEL	LOGEMENT	INTERNET	AUTRES	TOTAL MENSUEL
Janvier	326	208	329	46	59	155	1 123
Février	1 459	188	207	39	60	104	2 057
Mars	752	138	357	48	49	145	1 489
Avril	1 268	121	361	38	67	72	1 927
Mai	291	153	252	19	69	65	849
Juin	453	58	266	29	69	105	980
Juillet	287	199	262	8	47	139	942
Août	196	88	342	65	33	153	877
Septembre	372	481	321	17	60	127	1 378
Octobre	561	210	304	23	37	607	1 742
Novembre	285	165	262	17	56	234	1 019
Décembre	166	88	183	16	37	119	609
TOTAL ANNUEL	6 416	2 097	3 446	365	643	2 025	14 992

PISCINE DE PICQUECAILLOUX

Seul équipement sur tout le Bergeracois, la piscine intercommunale de Picquecailloux est un pôle d'activités important.

De nombreux publics s'y côtoient comme le scolaires, les associations sportives, le public ainsi que les activités organisées (aquagym, école de natation).

La CAB en assure la gestion depuis le 1^{er} juillet 2013.

En 2013, 122 287 personnes ont fréquenté la piscine (cf. tableau ci-après).



COMPLEXE DU CHATEAU DU ROC

Le gymnase du complexe sportif du Roc, composé d'une salle de jeux de 1 800 m², de vestiaires et de deux terrains de football extérieurs, accueille toute l'année des clubs sportifs et des manifestations ponctuelles le week-end.

Pour le château du Roc, un bail lie la CAB à la société Ferret Loisirs Animations pour l'exploitation d'un centre d'hébergement adulte et enfants avec restauration.

	PISCINE INTERCOMMUNALE DE PICQUECAILLOUX 2013 PUBLIC		ASSOCIATIONS		COMITES D'ENTREPRISES		SCOLAIRES	
	BERGERAC	HORS BERGERAC	BERGERAC	HORS BERGERAC	BERGERAC	HORS BERGERAC	BERGERAC	HORS BERGERAC
JANVIER	2 956	517	1 918	1 866	433	179	2 891	1 176
FEVRIER	3 528	876	2 172	2 134	1 030	677	3 255	923
MARS	1 757	348	1 210	1 181	273	117	1 756	658
AVRIL	2 936	918	1 800	1 577	417	178	2 570	1 245
MAI	3 282	640	1 749	1 731	426	134	1 830	1 359
JUIN	3 181	581	1 625	1 567	465	198	3 499	901
JUILLET	4 596	645	1 376	811	711	235		
AOÛT	2 550	481	761	448	434	141		
SEPTEMBRE	1 296	254	1 002	976	249	75	1 344	240
OCTOBRE	3 705	555	1 808	1 659	599	251	2 422	1 015
NOVEMBRE	2 420	410	2 538	2 490	440	151	3 347	1 359
DECEMBRE	2 293	364	1 714	1 676	572	105	2 531	598
TOTAL.	34 500	6 589	19 673	18 116	6 049	2 441	25 445	9 474
	122 287							



PETITE ENFANCE

Depuis le 1^{er} janvier 2013 (crèches) et le 1^{er} juillet 2013 (micro-crèches), la CAB exerce les compétences en matière d'accueil des enfants âgés de 0 à 3 ans, au travers des structures de d'accueil de la petite enfance.

LES CRECHES ET MICRO-CRECHES

CRECHES MULTI-ACCUEILS :

■ Crèche de Moulinier (Bergerac) :

Capacité d'accueil de 30 places (12 agents – 10,43 Equivalent-Temps-Plein)

59 inscrits - 24 entrées - 27 départs

En 2012 : 61 inscrits - 24 entrées - 26 départs

■ Crèche de Bellegarde (Bergerac) :

Capacité d'accueil de 50 places (18 agents – 16,63 ETP)

Crèche : 49 inscrits - 17 entrées - 20 départs

En 2012 : 50 inscrits - 13 entrées - 19 départs

Halte-Garderie : 119 inscrits - 59 entrées - 58 départs

En 2012 : 131 inscrits - 58 entrées - 64 départs

■ Crèche de Pous (Bergerac) :

Capacité d'accueil de 75 places (30 agents -28,83 ETP)

134 inscrits – 52 entrées – 56 départs

En 2012 : 134 inscrits - 54 entrées - 41 départs

■ Crèche L'eau Vive (St Sauveur) :

Capacité d'accueil de 20 places (9 agents - 6 ETP)

57 inscrits – 25 entrées – 24 départs



MICRO-CRECHES :

■ Les Moussaillons (Prigonrieux) :

Capacité d'accueil de 10 places (5 agents dont 3 temps complet et 2 mi-temps)
25 inscrits - 13 entrées - 9 départs

■ Les Pitchouns (La Force) :

Capacité d'accueil de 10 places (5 agents dont 3 temps complet et 2 mi-temps)
23 inscrits - 8 entrées - 12 départs

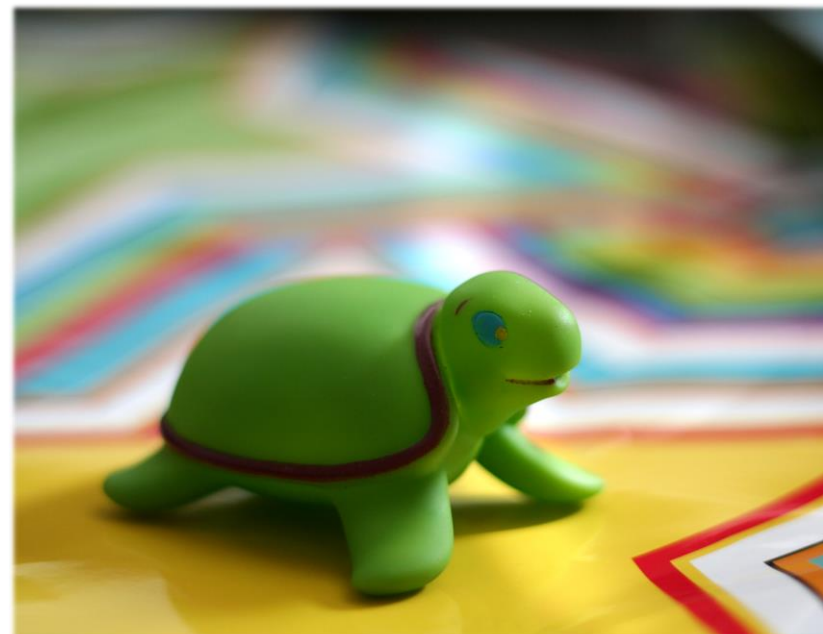
LA CRECHE FAMILIALE :

Capacité d'accueil de 12 places (1 directrice et 7 assistantes maternelles)
40 dossiers d'admission examinée en commission et 11 admissions (6 en 2012)

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

641 places d'accueil (468 en 2012) et 209 Assistantes Maternelles sur le territoire de la CAB (189 en 2012) – 2 animatrices

187 permanences assurées à la CAB et 6 ateliers jeux par semaine en période scolaire sur le territoire de la CAB (Bergerac, Lembras, Prigonrieux, Gardonne).





SANTE

Le **Contrat Local de Santé** (CLS) a été signé le 26 juin 2013, pour une durée de trois ans, entre la CAB, l'Etat, la Région, l'Agence Régionale de Santé, la Clinique Pasteur et les Centres Hospitaliers de Bergerac et de Vauclaire.

Le CLS se veut une réponse adaptée au plus près des besoins de la population en termes de prévention de la santé, de soin et d'accompagnement médico-social.

Un programme pluriannuel de fiches-actions, co-construit à partir des besoins locaux, a été établi :

Axe 1 : Promouvoir une information fiable, accessible et harmonisée des offres de services et dispositifs de santé existants sur l'ensemble du territoire.

- Coordonner une observation locale
- Organiser la mutualisation et la diffusion de l'information

Axe 2 : Soutenir la démographie médicale et paramédicale afin de promouvoir l'égalité sociale et territoriale devant la santé

- Anticiper les évolutions démographiques médicales et paramédicales
- Améliorer la fluidité des parcours de soins du Bergeracois

Axe 3 : Promouvoir la santé mentale dans le cadre de vie

- Développer des enjeux de santé au sein des projets de développement social des quartiers
- Aller au-devant et de la grande précarité et de la marginalisation

Axe 4-1 : Prévention et actions

- Impulser des projets intégrés et participatifs visant à promouvoir la santé des jeunes et plus globalement des familles.
- Renforcer la coordination des acteurs du médical et médico-social concernant la grossesse et la périnatalité

Axe 4-2 : Prévention et actions

- Promouvoir un bon vieillissement
- Prendre en charge les situations de dépendance



**GRANDS PROJETS ET SERVICE
TECHNIQUE**

Le service voirie de la CAB gère l'ensemble des voies communales des 27 communes de la Communauté d'Agglomération soit 810 kms.

Ce réseau a la particularité d'être très hétérogène. En effet, les trafics routiers constatés sont très variables (de quelques véhicules jours à plusieurs milliers par jours), l'état de ces voies varie également beaucoup, ainsi que leur morphologie (rurale, périurbaine, résidentielle, urbaine...).

Les actions à mener sur ces voies sont définies par le code de la voirie routière et sont pour l'essentiel :

- Le maintien en état des revêtements,
- La signalisation routière,
- La gestion des ouvrages hydrauliques et des fossés,
- L'entretien des accotements par fauchage,
- Les ouvrages d'art,
- Les feux routiers.



Le service assure une astreinte sur l'ensemble du territoire. L'effectif s'élève à 53 agents d'exploitation.

Le service voirie de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise s'organise autour de 3 centres techniques communautaires situés à Creysse, La Force et Saint Laurent des Vignes.

En plus des opérations courantes d'entretien des voiries, en 2013, le service a reçu 1 513 demandes de travaux ou interventions non programmées dont 66 % sur Bergerac.

Le service a également réalisé 64 105 m² de revêtement en régie, 800 m de busage et 63 Kms de curage de fossés.

En matière de Gestion du Domaine public (2 agents), 1 558 dossiers ont été traités : 744 arrêtés et 814 dossiers divers.

Ce chiffre a été multiplié par 2,26 lors du passage en CAB par rapport au format de l'ex Communauté de Communes Bergerac Pourpre.

Le service a également traité 1 128 dossiers de déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) et de déclarations de travaux (DT).

Le délai moyen constaté pour les arrêtés est de 7 jours (délai légal 2 mois). Pour les DT/DICT, ce délai moyen est de 2,5 jours.

Au travers de son bureau d'études (5 agents), la CAB a travaillé sur différents projets urbains ou semi urbains de sécurité et a notamment suivi les réalisations suivantes :

BERGERAC

■ **Rue Sully Prudhomme – tranche 1** : création de trottoirs aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite), réfection du réseau des eaux pluviales, réfection du revêtement de chaussée et éclairage public : 500 000 €



■ **Création place de l'Europe** : suppression d'un carrefour à feux tricolores par un giratoire avec larges trottoirs paysagers : 600 000 €

■ **Route de Ste Foy des Vignes** : requalification de la voie, création de trottoirs normes PMR, réfection de chaussée, aménagements de sécurité : 260 000 €

■ **RD 936^{E1} (ex RN21)** : travaux d'accompagnement préalables à la réfection de chaussée par le Conseil Général, travaux paysagers : 150 000 €

■ **Création d'un giratoire à la Cavaille Sud** : création d'un giratoire sur la zone commerciale de la route de Bordeaux : 420 000 €

■ **Rue Jean Macé** : création d'aménagements de sécurité : 150 000 €

■ **Coulée verte du Caudeau** : création de cheminements piétonniers, mise en place d'une passerelle bois sur le ruisseau Caudeau : 175 000 €

CREYSSE

■ **Réfection et aménagement des trottoirs de la traverse** : 310 000 €

PRIGONRIEUX

■ **Rue Salvador Allende** : réfection des trottoirs et de la chaussée, création d'aménagements de sécurité : 250 000 €

La CAB élabore chaque année un programme de travaux d'aménagement concerté des bourgs, sur proposition de chaque commune concernée (à l'exception de Bergerac), et sur décision du conseil communautaire.

En 2013, les opérations suivantes ont été conduites :

MONBAZILLAC

■ **Tranche 2 : 565 000 €**

L'aménagement concerne le tour de l'église et la RD 13 autour de la place. Les travaux consistent en la création de trottoirs et cheminements piétonniers aux normes PMR, la réfection du parvis de l'église, la création d'un parking et l'aménagement d'espaces verts arborés et fleuris.



QUEYSSAC

■ **Création d'un cheminement piétonnier paysager reliant la mairie au centre bourg : 90 000 €**

ST NEXANS ET LAMONZIE SAINT MARTIN

■ **Etudes des aménagements des bourgs**

LA FORCE

■ **Pré-étude de l'aménagement du bourg**

La CAB assure l'entretien et la maintenance au sein des bâtiments communautaires.

Les principaux travaux réalisés en 2013 au sein de ces bâtiments sont les suivants :

Bureaux modulaires : Montage Location annuelle	59 000 € 76 000 €
Piscine Picquecailloux : Travaux de maintenance du système de filtration, des bassins et de la chaufferie	30 000 €
Crèches POUS et BELLEGARDE : Peinture, étanchéité toiture, sol mousse ...	64 000 €
WA CONCEPTION (ex INTERSPRAY) : Réhabilitation du bâtiment avec mise en conformité électrique, sécurité incendie, chauffage réversible, réfection des accès et du parking, ...	140 000 €
Aire des Gilets : Travaux de peinture, de nettoyage et de sécurisation de la voie ferrée	20 000 €
Complexe sportif du Roc : - Gymnase : remplacement du ballon d'eau chaude gaz - Château : remplacement de la chaudière gaz	25 000 €
Bibliothèques Saint Pierre d'Eyraud et Monfaucon Rénovation, réaménagement et mise aux normes accessibilité	90 000 €
CTM La Force : Extension atelier et modification vestiaires et sanitaires	170 000 €
Divers : - Achat d'un véhicule service patrimoine	15 000 €
Diverses interventions dans les crèches, les bibliothèques, les musées, les centres de loisirs, ...	35 000 €

La CAB exerce la compétence de collecte et de traitement des déchets des ménages et déchets assimilés. Cette compétence est exercée selon trois modes de fonctionnement sur le territoire :



COLLECTE EN REGIE

3 communes sont concernées : Bergerac, Prigonrieux et La Force.

La collecte est assurée par les services de la CAB. Le dépôt est au Centre Municipal – rue Denis Papin – Z.I Campréal à Bergerac. L'effectif du service est de 29.2 agents ETP. Le nombre de véhicules est de 14 (bennes, fourgon, camion grue, véhicules légers). La ville de Bergerac comprend 5 secteurs avec 2 à 6 collectes par semaine et une tournée conteneurs 4 jours par semaine.

Les communes de Prigonrieux et La Force comprennent 2 secteurs avec 3 collectes par semaine.

Le tonnage collecté en 2013 est le suivant :

	Ordures ménagères (t)	Tri sélectif (t)	Encombrants (t)	Total (t)
BERGERAC	8 207	1 520	206	9 933
PRIGONRIEUX LA FORCE	1 819	382		2 201
TOTAL	1 026	1 902	206	1 234

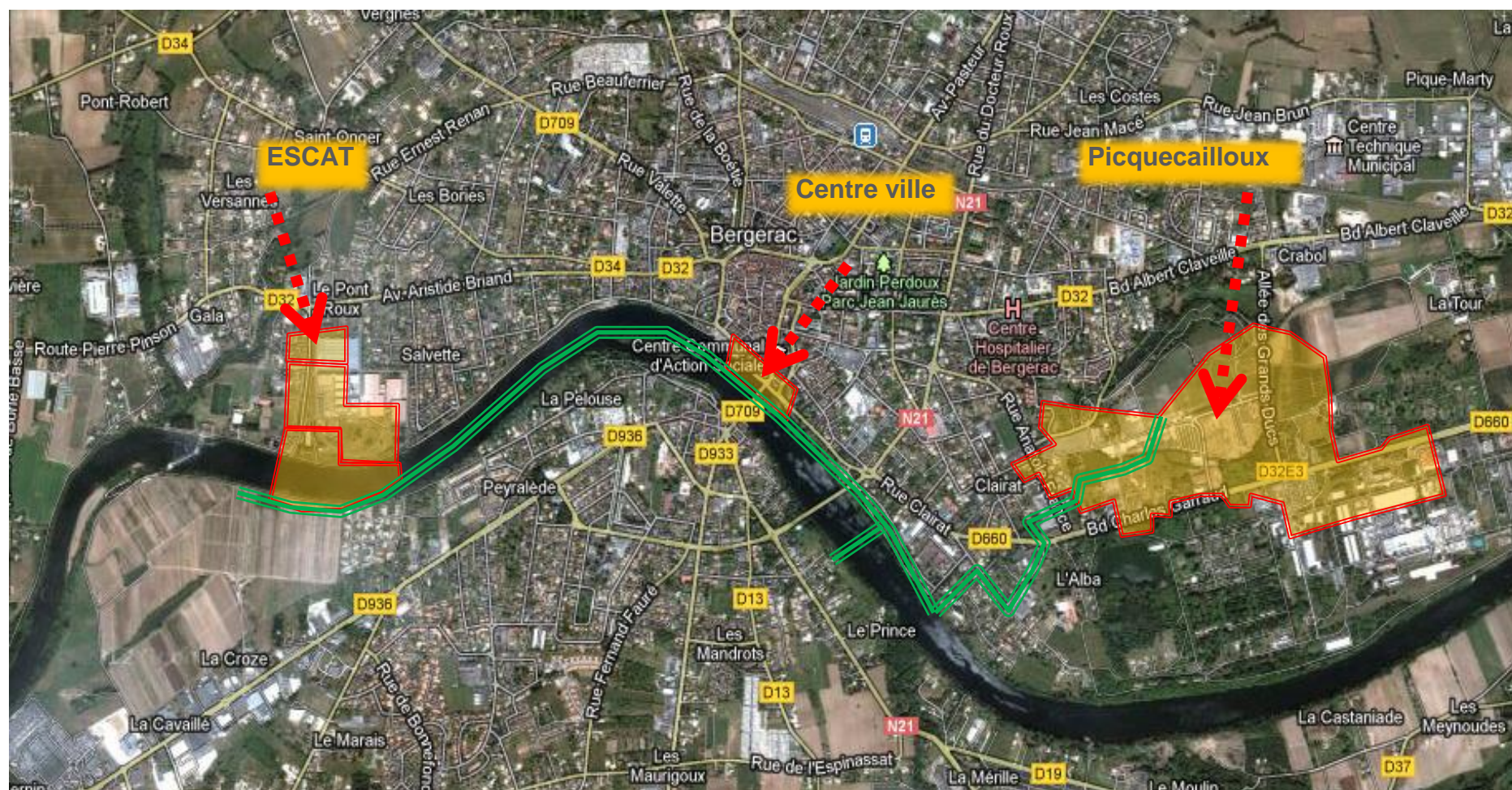
PRESTATION DE SERVICE

18 communes sont concernées : Bouniagues, Colombier, Cours de Pile, Creysse, Gardonne, Ginestet, Lamonzie St Martin, Lamonzie Montastruc, Le Fleix, Lembras, Monbazillac, Mouleydier, Queyssac, St Germain et Mons, St Laurent des Vignes, St Nexans, St Pierre d'Eyraud et St Sauveur. La collecte des ordures ménagères est assurée par un prestataire de service, la STAD jusqu'au 30 novembre 2013 puis la SITA depuis le 1^{er} décembre 2013.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL

6 communes sont concernées : Bosset, Fraisse, Lunas, Monfaucon, St Georges de Blancaneix et St Géry. La collecte des ordures ménagères est assurée par le Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SMCTOM) de Montpon-Mussidan.

Dans le cadre de la fermeture du site de l'ESCAT, la CAB a signé avec l'Etat, la Région et le Département un avenant au Plan Local de Redynamisation (PLR) d'un montant de 9,3 M€ TTC pour la période 2012 – 2015.



Un certain nombre d'actions ont été entreprises dans le cadre de ce PLR :

ESCAT

- Préparation à la libération du site : levé topographique réalisé courant septembre 2013 à l'intérieur de l'enceinte du site ; étude urbanistique en vue d'une modification simplifiée du PLU
- Cadrage pour la réalisation de la division du site : installation d'une plateforme logistique pour la Conserverie de Bergerac.
- Définition d'un projet touristique sur le secteur Sud : étude technique lancée (archéologie, investigations faune/flore, études de sol).



CENTRE-VILLE

Préparation du site des « Grands Moulins », réalisation des aménagements sur la partie « Office de tourisme » et valorisation des vestiges du Moulin de Piles : levé topographique ; préparation des travaux de mise au jour des vestiges du Moulin de Piles

PICQUECAILLOUX

Aménagement du site et définition/construction phase 1 du parc aqualudique : étude sur l'ensemble du site (levé topographique, étude urbanistique) ; étude sur le parc aqualudique en cours.



**DES MOYENS
POUR AGIR**

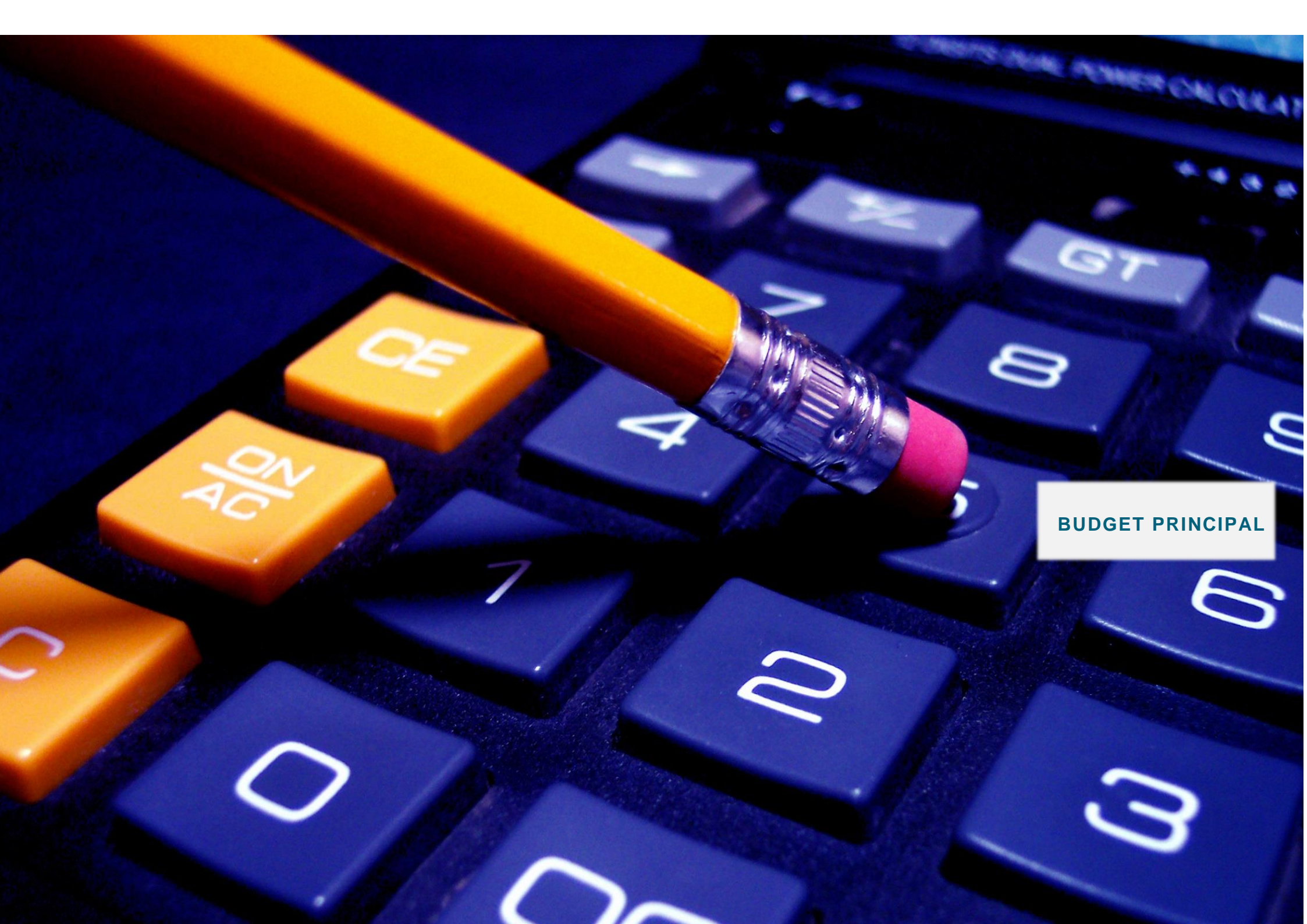
COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Le compte administratif est un document de synthèse qui présente les résultats d'exécution du budget en comparant les prévisions se rapportant à chaque chapitre et à chaque article budgétaire avec les réalisations (total des émissions de titres de recettes et mandats de dépenses correspondant à chaque article budgétaire).

Retraçant l'exécution budgétaire, il se présente sous la même forme que le budget. Il est établi par l'ordonnateur et voté par l'assemblée délibérante, hors la présence de l'ordonnateur.

L'exercice 2013 aura ainsi vu le démarrage de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise issue de la fusion des trois communautés de communes de Bergerac Pourpre, Dordogne Eyraud Lidoire, des Trois Vallées du Bergeracois et du Syndicat Environnement Dordogne Eyraud.

De plus, les transferts et extensions de compétences ont été réalisés en deux étapes (1^{er} janvier pour la fusion et le transfert des transports urbains, et 1^{er} juillet pour les accueils de loisirs, la piscine de Bergerac et les services et équipements culturels). Le montant des attributions de compensation définitif arrêté à partir du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées a été adopté à la fin de l'année 2013.



BUDGET PRINCIPAL

PARTIE I – LES REALISATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE 2013

Le compte administratif se divise en deux sections :

- La section de fonctionnement qui enregistre les opérations nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- La section d'investissement qui comprend essentiellement les opérations patrimoniales de la Collectivité et leur financement.

Au sein de chaque section, les opérations comprennent des opérations dites d'ordre et des opérations réelles.

⇒ Les opérations d'ordre se caractérisent par leur absence d'influence sur la trésorerie de la collectivité et se divisent en deux catégories :

1. Les opérations d'ordre non budgétaires : elles n'apparaissent pas au budget et sont mouvementées par le Comptable Public
2. Les opérations d'ordre budgétaires, elles-mêmes subdivisées en opérations à l'intérieur d'une même section budgétaire (frais d'étude à incorporer aux immobilisations, régularisations d'avances ...), et en opérations qui jouent de section à section (amortissements, provisions, cessions, ...).

Ces dernières influent sur l'équilibre de chaque section.

Les opérations d'ordre s'équilibrent toujours en dépenses et en recettes.

Les opérations d'ordre effectuées en 2013 sont :

■ A l'intérieur de la section :

Aucune opération effectuée en 2013.

■ De section à section pour :

1 356 962.92 € qui correspondent aux amortissements des biens acquis précédemment par les E.P.C.I. fusionnés en 2013.

⇒ Les opérations réelles au contraire des précédentes se traduisent par des encaissements ou des décaissements. C'est donc sur ces dernières que portent les analyses qui suivent.

A – LES REALISATIONS DE L'EXERCICE 2013

SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissements en mouvements réels font apparaître un taux d'exécution de 57.32 % en dépenses, qui atteint 82.16 % si l'on prend en compte les restes à réaliser. En 2012, ces mêmes chiffres étaient respectivement de 55.77 % et 68.07 %. Ce taux d'exécution s'explique par le décalage de certaines opérations initialement prévues sur 2013 comme certains aménagements de bourgs, ou encore par le démarrage retardé d'autres opérations (4 455 588.04 € de crédits reportés sur 2014, soit 24.84 % des crédits ouverts en 2013).

En recettes d'investissement, il convient de noter le report de différentes subventions pour 1 061 396.12 € au budget primitif 2014, et le fait que le virement de la section de fonctionnement (5 059 234.76 €) ne donne pas lieu à une écriture comptable. Soit un taux de réalisation de 51.91 % (61.21 % avec les reports).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

En section de fonctionnement, le taux de réalisation des dépenses est de 78.57 % et le taux de réalisation en recettes de 83.19 %.

Le taux d'exécution de la section des dépenses de fonctionnement se justifie essentiellement par le fait que le virement à la section d'investissement ne donne là-aussi pas lieu à une écriture comptable (5 059 234.76 €).

Mouvements réel	Prévisions Budgétaires (a)	Réalisations 2013 (b)	Restes à Réaliser (c)
Dépenses d'investissement	17 940 963.22 €	10 283 317.14 €	4 455 588.04 €
Recettes d'investissement	17 940 963.22 €	9 313 131.80 €	1 667 763.02 €
Dépenses de fonctionnement	35 165 099.92 €	27 626 962.96 €	-
Recettes de fonctionnement	35 165 099.92 €	29 251 844.22 €	-
	% de réalisation (b / a)	% de réalisation (b + c) / a	
Dépenses d'investissement	57.32 %	82.16 %	
Recettes d'investissement	51.91 %	61.21 %	
Dépenses de fonctionnement	78.57 %		
Recettes de fonctionnement	83.19 %		

B – LES RESULTATS DE L'EXECUTION BUDGETAIRE :

INVESTISSEMENT	2013
Recettes de l'exercice	9 313 131.80 €
Dépenses de l'exercice	10 283 317.14 €
SOLDE D'EXECUTION	- 970 185.34 €
FONCTIONNEMENT	2013
Recettes de l'exercice	29 251 844.22 €
Dépenses de l'exercice	27 626 962.96 €
SOLDE D'EXECUTION	1 624 881.26 €
RESTES À REALISER	
Recettes d'investissement à réaliser	1 667 763.02 €
Dépenses d'investissement à réaliser	4 455 588.04 €
SOLDE INVESTISSEMENT	-2 787 825.02 €
Recettes de fonctionnement à réaliser	0 €
Dépenses de fonctionnement à réaliser	0 €
SOLDE FONCTIONNEMENT	0
SOLDES RESTES À REALISER	-2 787 825.02 €
EXCEDENT NET DISPONIBLE	-2 133 129.10 €

Le tableau ci-dessus fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 624 881.26 €. Conformément aux règles de l'instruction comptable M 14, le résultat de fonctionnement (résultat 2013 + résultat antérieur reporté) doit être affecté en priorité à la couverture du besoin de financement dégagé par la section d'investissement (soit 7 321 228.82 € à affecter).

Ce besoin de financement est composé d'une part du solde d'exécution de cette section, soit un déficit de -970 185.34 €, du déficit d'investissement 2013 à reporter (-159 708.95 €) et d'autre part du solde des restes à réaliser 2013 de cette même section (-2 787 825.02 €).

Le besoin total de financement 2014 s'élève donc à 3 917 719.31 €

Dans ce cadre, il sera donc proposé de reprendre le résultat de fonctionnement de l'année 2013, de 7 321 228.82 € en réserve au compte 1068 (recettes) de la section d'investissement du budget 2014 pour 3 917 719.31 € (1 249 512 € en 2013) et en section de fonctionnement au compte 002 (recettes) pour 3 403 509.51 € (4 958 443.72 € en 2013).

PARTIE II – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A – LES DEPENSES

Les dépenses de fonctionnement sont regroupées en chapitres destinés à enregistrer dans l'exercice les charges de même nature. L'analyse des charges de fonctionnement est réalisée à partir des dépenses réelles de fonctionnement.

	REALISE 2012	PREVU 2013	REALISE 2013
011 – CHARGES A CARACTERE GENERAL (comptes 60-61-62, sauf 621, 635, 637)	2 088 086,15 €	3 589 244,14 €	3 291 086,83 €
012 – CHARGES DE PERSONNEL ET ASSIMILES (regroupement des comptes 621, 64, 631 et 633)	6 729 631,16 €	11 291 679,68 €	11 211 067,39 €
65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Dont :	4 378 206,21 €	7 060 968,86 €	6 361 038,23 €
- Subventions	379 066,49 €	571 100,00 €	555 602,52 €
- Contributions aux organismes de regroupement	3 262 948,26 €	4 465 265,00 €	4 387 509,26 €
- Charges diverses de gestion courante	265 643,85 €	1 022 000,00 €	948 704,48 €
66 – CHARGES FINANCIERES	296 406,60 €	584 800,00 €	583 925,53 €
67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES	87 980,46 €	127 000,00 €	38 975,07 €
014 – ATTENUATION DE PRODUITS Dont :	7 292 005,00 €	4 827 635,36 €	4 783 907,00 €
- Attributions de compensation	5 650 973,00 €	3 507 648,36 €	3 463 919,00 €
- D.S.C.	780 000,00 €	800 000,00 €	800 000,00 €
Dépenses réelles de fonctionnement	20 872 315.58 €	27 481 328.04 €	26 270 000.05 €

Le « réalisé 2012 » correspond au compte administratif des anciens E.P.C.I. qui ont fusionné au 1^{er} janvier 2013.

L'importance des transferts de compétence intervenus au cours de l'année 2013, explique les variations considérables des montants inscrits à partir de 2013.

Les transferts décidés au cours de l'année 2013, ont concerné l'harmonisation des compétences communautaires précédemment exercées par les 3 communautés de communes et le Syndicat Environnement Dordogne Eyraud, avec en plus la prise de compétence liée aux transports urbains dès le 1^{er} janvier 2013.

Une deuxième vague de transferts a eu lieu le 1^{er} juillet avec en particulier les accueils de loisirs, les médiathèques, la piscine et le centre culturel de Bergerac. Ces transferts ont eu un impact direct sur l'exercice 2013 : impact sur les attributions de compensation des communes concernées, mais aussi sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement de l'agglomération.

⇒ **Les charges à caractère général** : 3 291 086.82 €. Elles regroupent les achats divers (fluides, fournitures et petits équipements, ainsi que les prestations de services extérieurs : entretiens, assurances, honoraires, publicités et publications ...) ou les remboursements de la CAB aux communes à la suite des décisions de la commission d'évaluation des charges. Elles sont très fortement liées à l'activité de la structure.

⇒ **Les charges de personnels et frais assimilés** : 11 211 067.39 €. Elles comprennent les salaires, les charges sociales, mais aussi les impôts, taxes et versements assimilés qui s'y rapportent.

Au 31 décembre 2013, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise comptait 369 agents dont 330 agents statutaires (dont 12 T.N.C.), 34 agents contractuels de droit public (dont 7 T.N.C.) et 5 agents en contrats de droit privé (apprentis et C.A.E.).

⇒ Les autres charges de gestion courante (6 361 038.23 €) sont constituées :

Des participations de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise aux organismes de regroupement (4 387 509.26 €) :	
S.M.B.G.D.	3 208 805.93 €
S.M.A.D.	867 327.00 €
S.M.C.T.O.M.	135 235.00 €
SYCOTEB	78 000.00 €
S.M.D. Ouest Bergeracois	43 999.03 €
A.D.I.L.	1 100.00 €
A.D.C.F.	5 880.017 €
Des subventions versées aux associations et organismes divers (555 602.52 €)	
De la participation du budget principal au déficit des budgets annexes (120 000.00 € pour le budget annexe des transports urbains)	
Des charges diverses de gestion courante pour 948 704.48 €	

On y retrouve essentiellement les contrats de prestation de collecte des déchets ménagers à hauteur de 507 298.44 € et les remboursements de prestations des communes par la CAB à hauteur pour 428 067.00 €

⇒ Les charges financières correspondent à la somme annuelle payée par la communauté d'agglomération et qui représente le coût des intérêts des différents emprunts du budget principal (583 925.53 €).

⇒ Les atténuations de produits (4 783 907.00 €) comprennent l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire et le reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (F.N.G.I.R.).

B – LES RECETTES

	REALISE 2012	PREVU 2013	REALISE 2013
64 – ATTENUATION DE CHARGES	71 509,61 €	15 000,00 €	56 546,76 €
Dont :			
- Remboursement rémunération du personnel	71 509,61 €	12 500,00 €	46 367,12 €
- Remboursement autres charges	0.00 €	2 500,00 €	10 179,64 €
70 – PRODUITS DES SERVICES	424 120,15 €	1 512 979,00 €	1 644 884,07 €
73 – IMPOTS ET TAXES	17 620 841,78 €	19 492 242,36 €	19 537 135,95 €
Dont :			
- Contribution directes	9 311 641,00 €	9 251 308,00 €	9 483 860,00 €
- C.V.A.E.	1 998 025,00 €	2 358 440,00 €	2 358 440,00 €
- T.E.O.M.	4 479 663,00 €	5 481 838,00 €	5 481 838,00 €
- Taxe de séjour	59 113,79 €	60 000,00 €	63 502,95 €
- TASCOM	932 739,00 €	973 369,00 €	973 369,00 €
- Attributions de compensation « négatives »	317 055,99 €	906 985,36 €	863 236,00 €
74 – DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	6 514 006,31 €	8 211 480,00 €	7 772 045,83 €
Dont :			
- Dotation d'intercommunalité	1 405 481,00 €	2 557 800,00 €	2 557 800,00 €
- Compensation de taxe professionnelle	3 155 954,00 €	3 176 153,00 €	3 176 153,00 €
- Autres organismes	1 161 861,78 €	1 615 652,00 €	1 273 513,17 €
- Compensation exos T.H.	365 781,00 €	386 733,00 €	386 733,00 €
77 – PRODUITS EXCEPTIONNELS	28 882,79 €	108 000,00 €	103 409,49 €
75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	293 893,23 €	129 051,00 €	137 822,12 €
Dont :			
- Produits divers	236 243,23 €	60 000,00 €	65 974,68 €
- Revenus des immeubles	40 182,00 €	69 051,00 €	71 847,44 €
Total recettes réelles	24 953 253.87 €	29 468 752.36 €	29 251 844.22 €

⇒ Produits des services : il s'agit des règlements effectués par les parents au sein des crèches, de la ludothèque et des recettes des médiathèques. Puis, à compter du 1^{er} juillet, sont venus s'ajouter les recettes liées aux centres de loisirs, à la piscine, au centre culturel et à la médiathèque de Bergerac. L'année 2013 aura également vu l'inscription de la recette liée au remboursement des salaires du service Transports Urbains et S.P.A.N.C. par les budgets annexes correspondants (la paye étant réalisée sur le budget principal).

La redevance pour la collecte des déchets ménagers facturée à la Fondation John Bost figure également sur ce chapitre (160 000 €).

⇒ Impôts et taxes : il s'agit du produit fiscal encaissé par la Communauté d'Agglomération Bergeracoise en 2013 sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique.

Il s'agit également du produit fiscal encaissé au titre de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et au titre de la taxe de séjour, ainsi que les attributions de compensation « négatives » versées par les communes à la CAB

⇒ Les dotations et participations regroupent la dotation d'intercommunalité et les compensations de fiscalité professionnelle versées par l'Etat. On y retrouve également les subventions versées par d'autres collectivités au titre de l'aide au fonctionnement de certains services, ou encore les prestations versées par la C.A.F. ou la M.S.A. au titre de la compétence « Enfance – Jeunesse ».

PARTIE III – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

A – LES RECETTES REELLES

	REALISE 2012	PREVU 2013	REALISE 2013
10 – DOTATIONS ET RESERVES	4 002 354,28 €	2 988 602,16 €	1 916 892,16 €
Dont :			
- Réserves	2 728 426,28 €	1 192 520,16 €	1 192 520,16 €
- FCTVA	1 273 928,00 €	1 796 082,00 €	724 372,00 €
13 – SUBVENTIONS	883 412,30 €	1 609 399,37 €	401 598,22 €
Dont :			
- Etat	122 438,00 €	863 396,62 €	122 400,00 €
- Région	-	263 642,75 €	1 020,00 €
- Département	272 451,00 €	147 360,00 €	35 030,00 €
- Autres	482 166,30 €	335 000,00 €	243 148,22 €
16 – EMPRUNTS ET DETTES	5 100 000,00 €	5 500 000,00 €	5 500 000,00 €
165 – DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00 €	1 930,00 €	11 694,80 €
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000,00 €	948 055,80 €	282 107,73 €
23 – IMMOBILISATIONS EN COURS	64 733,02 €	133 306,93 €	81 711,70 €
27 – AUTRES IMMOS FINANCIERES	44 272,00 €	83 472,00 €	44 272,00 €
Total des Recettes Réelles	10 159 771,60 €	10 316 710,46 € €	7 956 168,88 €

Les restes à réaliser en recettes s'élèvent à 1 667 763.02 € se décomposant comme suit :

Le F.C.T.V.A. correspondant au 4ème trimestre 2013	: 554 771.67 €
Participation Etat	: 625 916.62 €
Participation Conseil Régional	: 261 723.50 €
Participation Conseil Général	: 173 756.00 €
Immobilisations en cours	: 51 595.23 €

B – LES DEPENSES REELLES

	REALISE 2012	PREVU 2013	REALISE 2013
16 – EMPRUNT	413 162.56 €	1 100 810.00 €	956 972.91 €
20 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 572.27 €	948 055.80 €	282 107.73 €
204 – SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	37 000.00 €	417 050.50 €	151 000.00 €
21 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	826 288.68 €	2 558 085.89 €	1 112 268.60 €
23 – IMMOBILISATIONS EN COURS	6 553 818.71 €	11 770 252.08 €	7 202 567.90 €
27 – AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	172 088.00 €	889 000.00 €	578 400.00 €
Total des dépenses réelles	7 950 842.22 €	17 683 254.27 €	10 283 317.14 €

⇒ **Immobilisations incorporelles** : il s'agit des frais liés aux documents d'urbanisme et aux frais d'études (levés topographiques, études sur le pôle Enfance ou le P.L.R.), de l'étude sur la Voie Verte, du plan de circulation sur Bergerac, de licences et de logiciels.

Figurent aussi sur ce chapitre, les fonds de concours, versés aux communes membres de l'agglomération. Les versements effectués au cours de l'exercice concernaient le tourisme (Bergerac pour 25 000 € et Lembras pour 50 000 €), l'économie avec le versement de 50 000 € à la commune de Creysse. 15 000 € avaient également été attribués à la commune de Bosset pour des travaux d'aménagement.

⇒ **Immobilisations corporelles** : il s'agit des opérations suivantes :

- **Acquisition de terrains** pour 345 948.56 €
- **Divers matériel et mobilier de voirie** pour 108 806.00 €
- **Installations de voirie** pour 85 314.58 €
- **Réseaux d'assainissement** pour 59 701.93 €
- **Matériel roulant** pour 199 717.37 €
- **Autre matériel et outillage** pour 117 571.20 €
- **Œuvres d'art** pour 2 009.40 €
- **Matériel de transport** pour 33 628.50 €
- **Matériel de bureau et informatique** pour 102 145.61 €
- **Autres immo. corporelles** pour 28 225.08 €

⇒ **Immobilisations en cours** : les principales réalisations menées en 2013 sont les suivantes :

• Immobilisations en cours de construction pour 63 502.10 € (travaux préparatoires à l'installation des bungalows sur le siège, travaux au C.T.C. de La Force et à l'aire des Gilets).

■ **Aménagement de la Voie verte** (quai Garrigat – Bergerac) pour 301 856.82 €

■ **Aménagement du centre historique de Bergerac** : 247 829.24 €

■ **Aménagements de bourgs** pour 528 433.30 €

■ **Travaux de voirie** pour 5 206 286.26 €

■ **Centre Technique Intercommunal** pour 14 752.66 €

■ **Aménagement local service de collecte des déchets ménagers** pour 9 543.96 €

■ **Sentiers de randonnée** pour 63 078.95 €

■ **Petit patrimoine bâti** pour 3 567.12 €

■ **Entretien des bâtiments intercommunaux** pour 250 714.92 €

Les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 4 455 588.04 €.

Il s'agit des travaux engagés sur l'exercice 2013 dont le paiement s'effectuera sur l'exercice 2014. Notamment :

■ Frais d'études	:	227 490.27 €
■ Frais documents d'urbanisme	:	47 478.72 €
■ Subventions org. pub.	:	104 050.50 €
■ Concessions, droits et similaires	:	44 562.81 €
■ Terrains nus	:	96 638.40 €
■ Installations de voirie	:	1 181.03 €
■ Matériel roulant	:	282 351.68 €
■ Autre matériel et outillage	:	36 792.55 €
■ Installations, matériels et outillages	:	11 573.07 €
■ Matériel de bureau et informatique	:	64 588.52 €
■ Mobilier	:	11 636.36 €
■ Constructions	:	165 568.38 €
■ Constructions sur sol d'autrui	:	1 839 516.23 €
■ Travaux de voirie	:	1 444 686.96 €
■ Immobilisations au titre d'une mise à disposition:		68 611.63 €



BUDGETS ANNEXES

Les budgets annexes « immobilier d'entreprises » retracent les opérations de stocks relatives aux dépenses d'acquisition et d'aménagement de terrains à vocation économique. Ils sont établis hors taxe, la communauté d'agglomération ayant choisi d'assujettir les zones à la T.V.A.

Sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise 9 zones d'activités économiques existaient en 2013 :

- La Z.A.E. de Bouniagues ;
- La Z.A.E. du « Libraire » ;
- La Z.A.E. de « Vallade »,
- La Z.A.E. de « La Tour Ouest » ;
- La Z.A.E. des « Sardines » ;
- La Z.A.E. du « Pôle Industriel de la Poudrerie » à Bergerac ;
- La Z.A.E. de « Cablanc » ;
- La Z.A.E. des « Portes de la Dordogne » ;
- La Z.A.E. des Galinoux.

Un budget à vocation économique existe également concernant les interventions économiques destiné à recevoir des loyers d'un bâtiment réalisé par la C.C.D.E.L.

Deux autres budgets annexes sont également ouverts, l'un concernant le service public d'assainissement non collectif, l'autre pour le service des transports urbains Bergeracois et enfin un budget destiné à la gestion du complexe sportif du Roc.

Certains budgets annexes ont été clôturés en 2013 (l'hébergement de la gravière ou les budgets concernant le SPANC) et pour lesquels il n'y a eu aucun mouvement, ou intégrés au B.P. comme le budget Enfance de l'ex C.C.T.V.B.

Une synthèse de l'exécution budgétaire de ces budgets est donnée ci-après.

Z.A.E. DE BOUNIAGUES

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement présente un résultat nul.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 66.00 € en 2013 qui se traduit comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Terrains aménagés*	94 825.46 €	Terrains aménagés*	94 759.46 €
TOTAL	94 825.46 €	TOTAL	94 759.46 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Surface commercialisable : 22 540 m²

Surface disponible : 16 146 m²

Z.A.E. DU LIBRAIRE

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement n'a enregistré aucune opération.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement n'a enregistré aucune opération.

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Surface commercialisable : 69 384 m²

Surface disponible : 10 500 m² (terrain réservé précédemment au lycée des Métiers)

Z.A.E. DE VALLADE

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement n'a enregistré aucune opération.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement n'a enregistré aucune opération.

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Surface commercialisable : 32 215 m²

Surface disponible : 5 000 m²

Z.A.E. LA TOUR OUEST

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 5 505.00 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un déficit de clôture de 9 739.33 € qui se traduit comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Terrains à aménager*	158 586.71 €	Terrains aménagés*	148 847.38 €
TOTAL	158 586.71 €	TOTAL	148 847.38 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent exclusivement à des écritures d'ordre budgétaires.

En fonctionnement, des travaux ont été réalisés pour 8 719.20 €, ainsi que des frais financiers à hauteur de 1 020.13 €.

Surface commercialisable : 36 407 m²

Surface disponible : 26 121 m²

Z.A.E. DES SARDINES

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 250 746.24 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 752 551.87 € qui se traduit comme suit :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Terrains aménagés*	3 276 941.16 €	Autres dettes	500 000.00 €
		Terrains aménagés*	3 529 493.00 €
TOTAL	3 276 941.16 €	TOTAL	4 029 493.00 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent à une avance du budget principal pour couvrir le déficit d'investissement et à des écritures d'ordre budgétaires pour intégrer les dépenses réelles réalisées en 2013 en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement :

- De la réalisation d'études pour 90.00 €
- De travaux pour 28 331.80 € (signalétique)
- Du paiement des intérêts de l'emprunt pour 16 790.09 €

Soit des dépenses réelles totales de 45 211.89 €

Une vente de terrain a été réalisée en 2013 à la SCI du CHIRON pour 420 910 €

Surface commercialisable : 112 200 m² + 143 239 m²

Surface disponible : 52 000 m² + 140 000 m² environ

Z.A.E. POLE INDUSTRIEL DE LA POWDRERIE

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 570 507.41 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 308 670.22 €

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Terrains aménagés*	521 916.89 €	Emprunts	633 000.00 €
		Terrains aménagés*	197 587.11 €
TOTAL	521 916.89 €	TOTAL	830 587.11 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent essentiellement à la mobilisation de l'emprunt pour financer les travaux et à des écritures d'ordre budgétaires pour intégrer les dépenses réelles réalisées en 2013 en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement :

- De la réalisation d'études (50 139.00 €) ;
- De travaux pour 274 190.70 € ;

Soit des dépenses réelles totales de 324 329.78 €.

Des subventions ont été perçues pour 565 310.00 €, et 5 197.41 € de loyer par la société Bouygues Télécom.

Surface commercialisable : 11 ha
 Surface disponible : 11 ha

INTERVENTIONS ECONOMIQUES

A – La section de Fonctionnement

Ce budget concerne l'hôtel d'entreprises réalisé par la Communauté de Communes de Dordogne Eyraud Lidoire. Un seul lot est encore la propriété de la collectivité qu'elle loue à une entreprise.

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 8 128.03 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat excédentaire de 955.42 €

Contrairement aux budgets annexes concernant l'aménagement et la commercialisation de zones d'activités, ce budget n'est pas comptabilisé avec des opérations de stocks.

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent au remboursement du capital de l'emprunt pour 7 227.37 €.

En section de fonctionnement, il s'agit essentiellement :

- Des dotations aux amortissements pour 3 883.00 € ;
- Des frais financiers à hauteur de 1 757.72 € ;

Des subventions à hauteur de 2 949.00 € et 10 769.75 € de loyer ont été perçus.

Z.A.E. PORTES DE LA DORDOGNE

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement n'a enregistré aucune opération.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement fait apparaître un déficit de clôture de 22 557.93 €.

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Autre dette – Autres EPL	2 499.40 €		
Réseaux d'électrification	20 058.53 €		
TOTAL	22 557.93 €	TOTAL	0.00 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Cette zone est aujourd'hui achevée et commercialisée dans son ensemble.

Ce budget devrait être clôturé en 2014.

Z.A.E. CABLANC

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement fait apparaître un résultat excédentaire de 14 864.00 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat excédentaire de 130 327.32 €

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Terrains aménagés*	1 197 141.94 €	Terrains aménagés*	1 336 530.02 €
Emprunts	38 737.43 €	Autres dettes – autres EPL*	37 095.87 €
Autres dettes	7 419.18 €		
TOTAL	1 243 298.55 €	TOTAL	1 373 625.87 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent essentiellement à la mobilisation de l'emprunt pour financer les travaux et à des écritures d'ordre budgétaires pour intégrer les dépenses réelles réalisées en 2013 en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement :

- De la réalisation d'études pour 120.00 € ;
- De travaux pour 40 354.75 € ;
- De frais divers pour 3 948.00 € (taxes foncières) ;
- De frais financiers à hauteur de 24 285.17 €.

Soit des dépenses réelles totales de 68 507.92 €.

Un terrain a été vendu au cours de l'exercice pour 222 960 € (C.E.D. Cablanc).

Surface commercialisable :	40 815 m ²
Surface disponible :	23 794 m ²

Z.A.E. LES GALINOUX

A – La section de Fonctionnement

La section de fonctionnement fait apparaître un déficit de clôture de 709 870.64 €.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement fait apparaître un résultat excédentaire de 611 000.00 €

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
		Emprunts	611 000.00 €
TOTAL	0.00 €	TOTAL	611 000.00 €

* opérations d'ordre budgétaires

C – Le bilan matière en fin d'exercice 2013

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent essentiellement à la mobilisation de l'emprunt pour financer les travaux et l'acquisition du terrain. en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement :

- De l'acquisition du terrain et du bâtiment pour 598 746.44 € ;
- De la réalisation d'études pour 9 372.30 € ;
- De travaux pour 111 826.04 € ;
- De frais divers pour 409.72 € ;

Soit des dépenses réelles totales de 720 354.50 €.

Des loyers ont été reçus au cours de l'exercice pour 10 483.86 € (WA CONCEPTION).

COMPLEXE DU ROC

A – La section de Fonctionnement

Ce budget retrace les écritures liées à la gestion et à l'exploitation d'un bâtiment à vocation touristique et sportive dont la gestion a été confiée à un prestataire.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 de ce budget annexe est déficitaire de -19 081.95 €

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 29 612.17 €.

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent au remboursement du capital de l'emprunt pour 6 549.06 € et à des travaux pour 4 589.56 €.

En section de fonctionnement, il s'agit essentiellement :

- Des frais d'entretien pour 1 665.00 € ;
- Des dotations aux amortissements pour 40 750.81 € ;
- Des frais financiers à hauteur de 1 666.14 €.

Des loyers ont été perçus au cours de l'exercice pour un montant de 25 000.00 €



TRANSPORTS URBAINS BERGERACOIS

A – La section de Fonctionnement

Ce budget retrace les écritures liées à la gestion et à l'exploitation des transports urbains sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 de ce budget annexe est excédentaire de 10 384.22 €. Ce résultat s'explique par le versement de la subvention d'équilibre du budget principal (120 000 €) avant l'intégration des dernières écritures de fin d'année.

Les dépenses de fonctionnement concernent essentiellement :

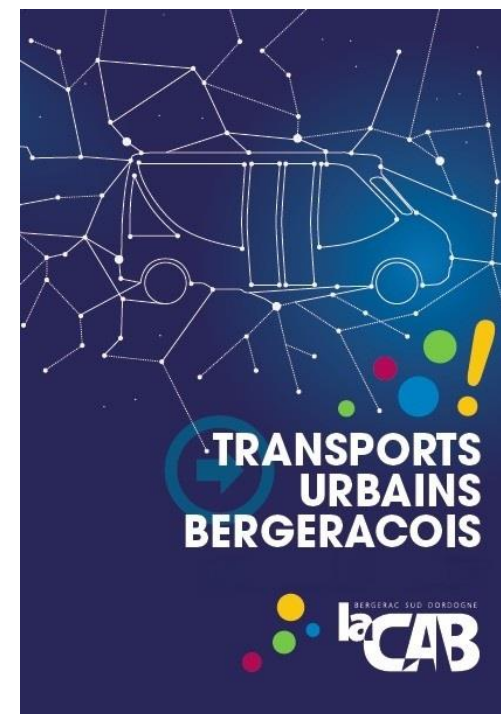
- Des charges à caractère général pour le fonctionnement du service à hauteur de 136 406.39 €
- Des charges de personnel pour 461 442.23 €

Les recettes sont composées de la vente des titres de transport pour 27 681.86 €, de la subvention d'équilibre du budget principal pour 120 000 € et de la perception du versement transport à hauteur de 463 381.06 €.

B – La section d'Investissement

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 195 059.38 €.

Sur 2013, les opérations d'investissements correspondent à l'acquisition de matériel pour 3 194.02 €, de l'acquisition de nouveaux bus pour 297 066.60 € et 14 312.40 € ont été consacrés à la signalétique et au mobilier des arrêts de bus. Ces dépenses ont été financées par la réalisation d'un emprunt à hauteur de 523 000 €.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (S.P.A.N.C.)

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la Communauté d'Agglomération Bergeracoise assure le contrôle des assainissements non collectifs. Le budget est tenu selon la norme comptable et budgétaire M49 applicable aux services de l'eau et de l'assainissement.

Le marché de prestations de service avait été attribué à l'entreprise VEOLIA pour l'année 2013.

L'exécution du budget 2013 fait apparaître un résultat de clôture en fonctionnement de -5 392.64 €

A - Les dépenses : 116 275.14 €

Elles sont pour l'essentiel constituées par le paiement des contrôles à la société VEOLIA soit 40 075.96 €, les frais de personnel de la communauté d'agglomération (63 140.00 €) et les frais divers de gestion 6 471.83 € (fournitures, carburants, affranchissement, impression, ...). Des créances irrécouvrables ont été actées pour un montant de 1 427.50 € et des charges exceptionnelles pour 760.42 €.

B - Les recettes : 110 882.50 €

Elles sont constituées par les redevances des usagers pour 55 240.50 €, des subventions de l'Agence de bassin Adour Garonne pour 55 594.00 € et des recettes exceptionnelles d'un montant de 48.00 €.

Le compte administratif 2013 fait apparaître un résultat cumulé de clôture (résultat reporté + résultat 2013) en section de fonctionnement de + 25 762.67 €, résultat qui a été reporté sur la section de fonctionnement du budget 2014. La section d'investissement présente un excédent de clôture de 4 399.43 € car elle n'a connu aucune dépense, et les recettes n'ont concernées que les amortissements des biens précédemment acquis par le service de la Communauté de Communes des Trois Vallées du Bergeracois qui fonctionnait en régie.

EFFECTIFS

Au 18/12/2013, les services de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise étaient composés de 373 agents répartis en 4 pôles :

- Pôle Administration Générale ;
- Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire ;
- Pôle Droits et Services à la Personne ;
- Pôle Grands Projets et Services Techniques.

Au 1^{er} janvier 2013, à l'issue de la fusion et des transferts de personnels, la CAB comptait 263 agents en provenance de :

- C.C. Bergerac Pourpre : 170 agents ;
- C.C. Dordogne Eyraud Lidoire : 19 agents ;
- C.C. Trois Vallées du Bergeracois : 34 agents ;
- Syndicat Environnement Dordogne Eyraud : 6 agents ;
- Ville de Bergerac : 16 agents ;
- Creysse : 1 agent ;
- La Force : 8 agents (dont un C.D.D. à mi-temps avec Prigonrieux) ;
- Le Fleix : 1 agent ;
- Prigonrieux : 8 agents (dont un C.D.D. à mi-temps avec La Force).

A l'issue de la seconde vague de transferts intervenue au 1^{er} juillet 2013, les effectifs communautaires étaient de 370 agents :

- CAB : 269 agents ;
- Bergerac : 83 agents ;
- Creysse : 1 agent ;
- La Force : 4 agents ;
- Prigonrieux : 6 agents ;
- Lamonzie St Martin : 2 agents (dont 1 à T.N.C. avec St Laurent des Vignes) ;
- St Laurent des Vignes : 2 agents (dont 1 à T.N.C. avec Lamonzie St Martin).
- Recrutements au 1^{er} juillet : 3 agents.

LA REPARTITION PAR CATEGORIE EST LA SUIVANTE :

- Catégorie A : 9.38 %
- Catégorie B : 15.01 %
- Catégorie C : 75.60 %



LOCAUX

L'arrivée d'un nombre important d'agents sur le site de la Tour Est a amené la CAB à opter pour la location de locaux modulaires dans l'attente d'une réflexion sur une solution plus pérenne.

CONFERENCE SOCIALE

Conformément aux engagements de la Conférences Sociale du 3 décembre 2012, les décisions adoptées ont été mises en place au cours de l'année 2013.

Dès janvier, l'harmonisation de la durée de travail et l'organisation hebdomadaire sur 4,5 jours ont été mises en place en intégrant les spécificités de certains services, le ratio d'avancement de grade a été fixé à 100 %, les agents ont eu la possibilité d'adhérer au CNAS et au CDAS. Le système d'astreinte qui était en place sur la Communauté de Communes de Bergerac Pourpre a été étendu à l'ensemble du territoire. Les agents qui bénéficiaient de contrats de groupe ont pu les conserver avec leur passage à la CAB après les discussions menées avec les organismes concernés.

La mise en place des titres restaurants s'est faite à partir du 1^{er} janvier 2013, à l'issue d'une procédure adaptée, la société Chèque Déjeuner a été retenue pour l'année 2013. Un nouveau marché a été lancé pour une période de trois ans et est actuellement en cours d'attribution.

Un des points « sensibles » lors de la conférence sociale portait sur l'harmonisation des régimes indemnitaires, et sur la « prime annuelle » en particulier.

Concernant le régime indemnitaire, l'accord acté au moment de la Conférence a été mis en place dès les payes du mois de janvier. Ainsi, chaque agent de la catégorie C a perçu a minima un régime indemnitaire de 100 € mensuel, et un agent de la catégorie B un montant de 117 €.

Comme annoncé, les plus grandes difficultés se sont concentrées sur l'harmonisation de la prime annuelle. En effet, compte tenu des différences importantes qui existaient entre les collectivités (tant sur les modalités de versement, que sur les montants) il était impossible de délibérer dès 2013 sur un seul système homogène pour l'ensemble des agents.

La délibération adoptée par le conseil communautaire le 14 janvier reprenait donc les montants arrêtés précédemment dans chaque collectivité afin d'assurer l'engagement pris auprès de chaque agent que personne ne soit perdant financièrement avec le passage à la CAB et que le niveau de régime indemnitaire perçu en 2012, soit a minima maintenu en 2013.

L'engagement pris a été tenu, mais le travail sur l'harmonisation, ses modalités d'application et le calendrier à mettre en place (compte tenu de l'impact budgétaire) devra être engagé en 2014.



ADMINISTRATION GENERALE

MARCHES PUBLICS

Le service marchés publics a été mutualisé au 1^{er} juillet 2013.

Ses principales réalisations sont les suivantes :

- Rédaction d'un guide des procédures ;
- Lancement d'un groupement de commande Ville de Bergerac – CAB pour le marché carburant ;
- Délibération pour groupement de commandes pour le marché habillement entre la CAB et les communes de Bergerac, Lembras, Cours de Pile, Saint Sauveur de Bergerac
- Nombre de consultations : 43
- Nombre de marchés : 80
- Montant total HT : 10 538 650,96 €
- Répartition : Travaux : 42 marchés / Fourniture et service : 28 marchés / Maîtrise d'œuvre : 7 marchés / Infructueux ou sans suite : 3
- Nombre de réunions de la Commission d'Appel d'Offres : 5
- Nombre de réunions de la Commission d'Achat : 17

ACCUEIL - COURRIER

Le secrétariat général assure les missions principales suivantes :

- Accueil physique et téléphonique des usagers ;
- Gestion du secrétariat des assemblées communautaires ;
- Ouverture, tri et distribution de tout le courrier ;
- Mise en place de navettes pour la distribution du courrier sur le territoire ;
- Centralisation des parapheurs de l'ensemble des services ;
- Mise en place d'un parc de véhicules mutualisés.

Ainsi, les agents du service gèrent depuis janvier 2013 :

- Entre 160 et 190 appels téléphoniques par jour au standard ;
- 150 courriers affectés, enregistrés et distribués dans chaque pôle, par semaine ;
- 13 conseils communautaires ;
- 282 délibérations prises lors des conseils communautaires.



COHESION SOCIALE COMMUNAUTAIRE

Mise en place du réseau des secrétaires de mairie et des secrétaires généraux de la CAB pour :

- Favoriser les échanges d'informations et de pratiques entre professionnels sur le fonctionnement de la CAB et des différentes communes : 2 réunions du réseau se sont déroulées en 2013, notamment autour du thème de la voirie.
- Organiser un service d'aide et de conseil juridique de 1^{er} niveau pour les compétences restant à la charge des communes et devenir un interlocuteur privilégié des communes afin de faciliter leurs relations avec la CAB : mis en place en octobre 2013, ce service a répondu en 2013 à 56 sollicitations provenant de 14 communes du territoire.

POLITIQUE DE LA VILLE

La CAB est compétente depuis le 1^{er} janvier 2013 en matière de politique de la ville :

- Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) : lancement d'un appel à projets pour l'attribution des subventions 2014.
 - Prévention de la Délinquance :
 - Signature en septembre 2013 d'une convention de partenariat pour la prévention de la récidive avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de la Dordogne en vue de l'accueil dans les services communautaires de condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général.
 - Création d'un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) à l'échelle de la CAB.
- Validation de fiches-actions en faveur de la prévention de la délinquance des jeunes, de la lutte contre les violences intrafamiliales et de l'amélioration de la tranquillité publique.